



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

BILAN DE CONCERTATION

Concertation préalable
du 15 septembre au 12 octobre 2025

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion
des Eaux du bassin versant de la Moder

Décembre 2025



Table des matières

1. Le SAGE Moder et son processus d’élaboration	3
1.1 Le SAGE Moder, késako ?	3
1.2 Les 6 principaux enjeux du SAGE Moder	6
2. La concertation préalable	7
2.1 Le cadre réglementaire, objectifs et champ de la concertation	7
2.2 Les dispositifs d’information et de participation	7
3. La synthèse des contributions recueillies	8
3.1 Profil, connaissance et perceptions des répondants vis-à-vis de l’eau et de leur territoire	8
3.1.1 Portrait des répondants et répartition territoriale	8
3.1.2 Connaissance des politiques de l’eau et de leur bassin versant	9
3.2 Des constats qui fédèrent, d’autres qui font débat	9
3.2.1 Perceptions de l’eau et des usages partagés	9
3.2.2 Préoccupations vis-à-vis de l’eau qui se diffèrent	10
3.2.3 Incertitude sur la priorisation des enjeux	10
3.2.4 Réduction de consommation d’eau d’ici 2030	11
3.3 Les visions et propositions pour l’avenir du SAGE Moder	11
3.3.1 Intégrer des dynamiques locales dans la gouvernance de l’eau	11
3.3.2 Mettre en place des mesures pour atteindre le bon état des cours d’eau	14
3.3.3 Impliquer les publics via des modalités adaptées	15
3.4 Les différentes interrogations des participants	16
3.4.1 Gouvernance, réglementation et financement	16
3.4.2 Pollution, suivi et entretien des cours d’eau	16
3.4.3 Gestion et adaptation face au changement climatique	17
Conclusion	19
4. Annexe	20
Annexe 1 – Présentation graphique des thématiques potentielles d’intervention du SAGE Moder	20
Annexe 2 – Structure du questionnaire diffusé	23
Annexe 3 – Résumé des résultats recueillis	29
Annexe 4 - Présentation graphique des résultats de l’analyse	30

1. Le SAGE Moder et son processus d'élaboration

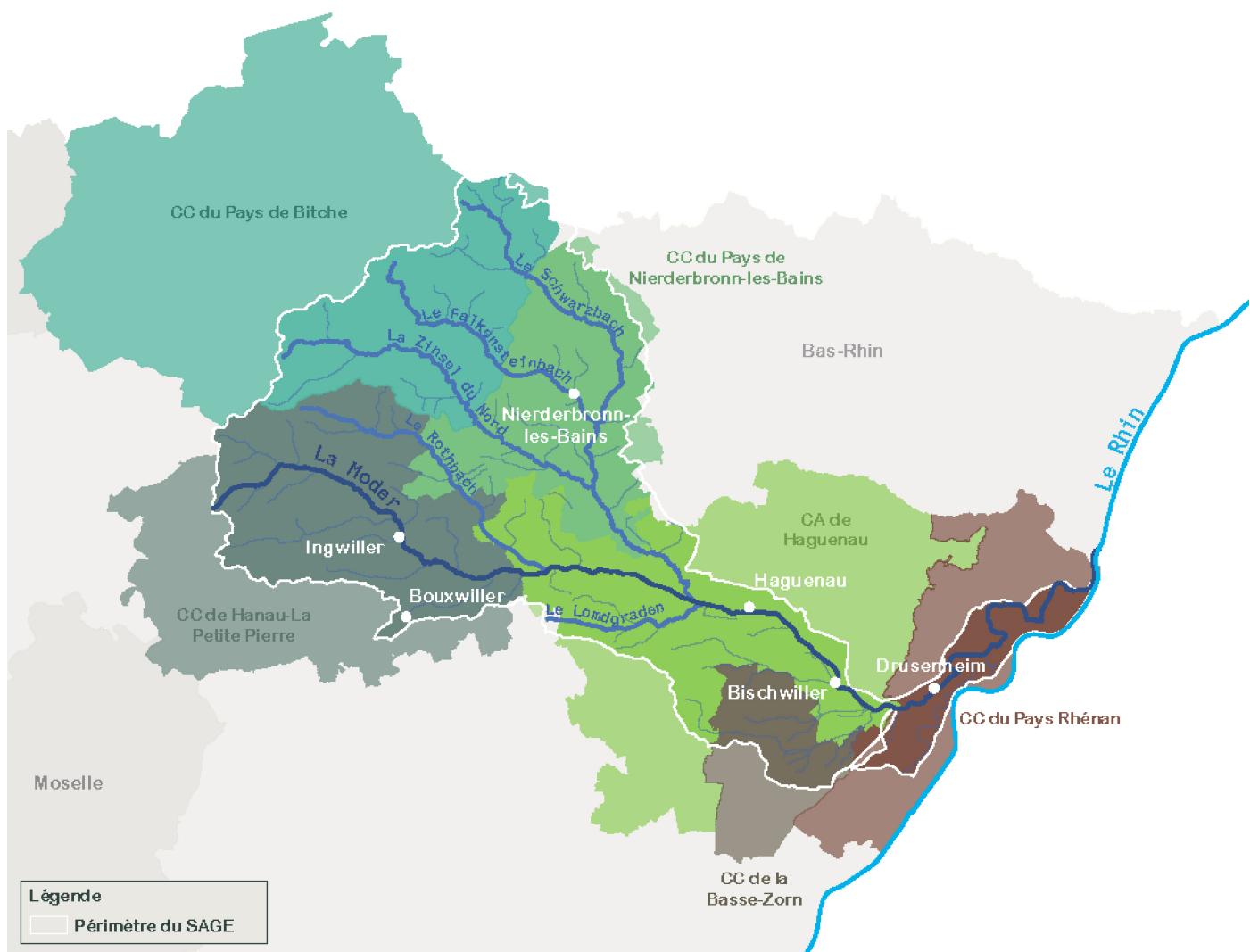
1.1 Le SAGE Moder, késako ?

Un outil de planification locale de l'eau

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un **outil de planification** à long terme qui permet de **concilier** gestion durable de la ressource en eau, développement économique et aménagement du territoire à une **échelle locale** et hydrographique cohérente, appelée « **bassin versant** ».

Le périmètre du SAGE Moder

Carte 1 - Le périmètre du SAGE Moder



Le bassin versant du SAGE Moder s'étend sur 820 km² et englobe 94 communes, dont 89 dans le Bas-Rhin et 5 en Moselle. La Moder, son cours d'eau principal, traverse des paysages variés : elle prend sa source dans les Vosges du Nord, serpente à travers des forêts, des terres agricoles, des zones urbaines et industrielles avant de rejoindre le Rhin après un parcours de 82 km. (Carte 1) Ce territoire repose sur trois nappes souterraines majeures qui assurent une ressource en eau essentielle pour l'environnement et les activités humaines.

Les objectifs et les enjeux du SAGE

Le SAGE garantit une gestion équilibrée de l'eau afin de satisfaire les besoins en eau de tous et de répondre aux enjeux actuels du territoire. Il intervient sur de nombreuses thématiques liées à l'eau et concerne tous les usagers. (Annexe 1) Les SAGE a des enjeux comme :

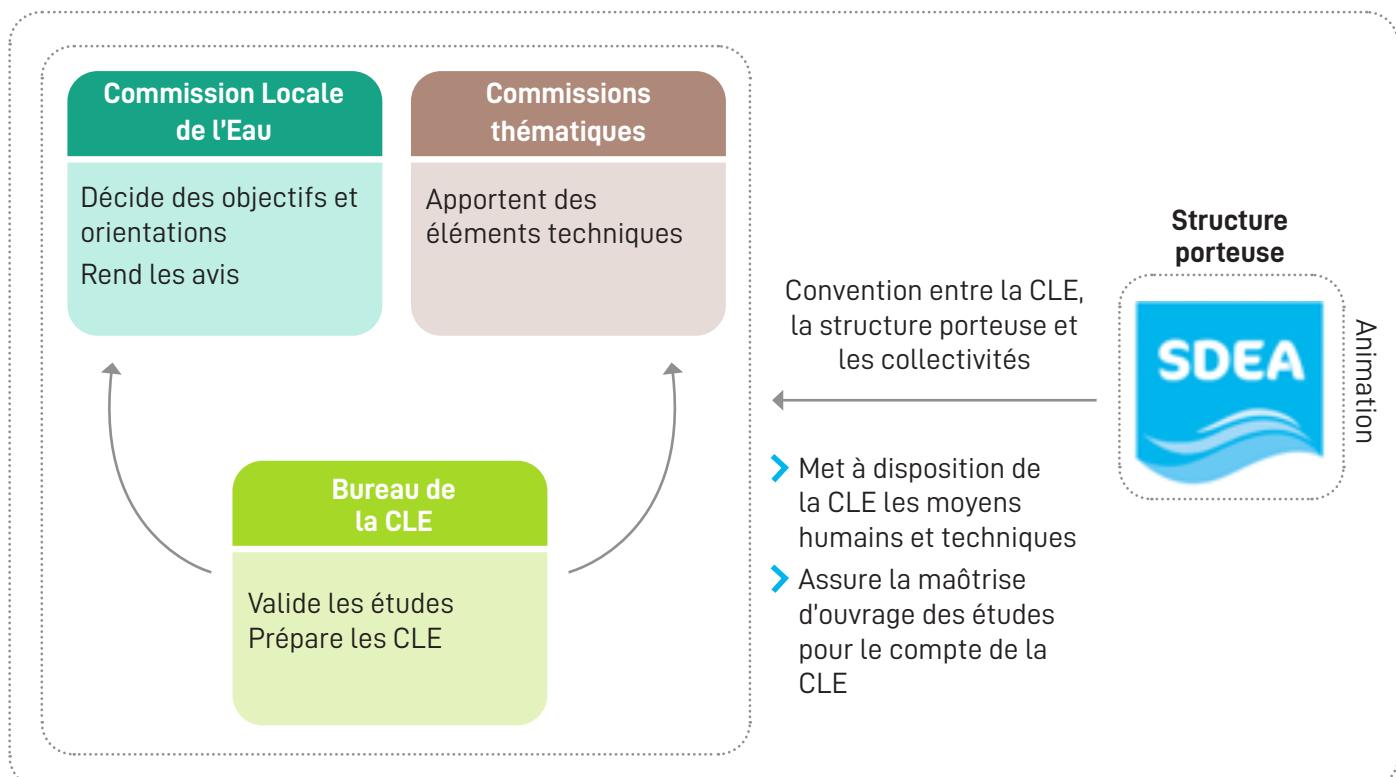
- **Réunir tous les acteurs de l'eau sur un territoire** : élus, agriculteurs, citoyens, usagers, associations, afin de définir une stratégie commune ;
- **Trouver un équilibre entre les besoins et la protection des ressources en eau** : préserver les nappes et les cours d'eau tout en répondant aux usages essentiels comme la production d'eau potable, l'agriculture, l'industrie, la production d'électricité...
- **Protéger et améliorer l'état des milieux aquatiques** : préserver les cours d'eau, les lacs, les milieux humides, les eaux souterraines et la biodiversité qu'ils abritent.

Une gouvernance portée par la CLE

Le SAGE Moder est élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui réunit 35 membres répartis en trois collèges : les collectivités territoriales ($\geq 50\%$), les représentants de l'État ($\leq 25\%$) et les usagers ($\geq 25\%$). Ensemble, ils sont chargés d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre le SAGE. La composition de la CLE est arrêtée par le préfet.

La CLE est l'organe décisionnel du SAGE. Pour éclairer ses choix tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du SAGE, elle peut s'appuyer sur différentes instances qui peuvent être élargis à d'autres acteurs du territoire qui ne sont pas membres de la CLE. (fig.1)

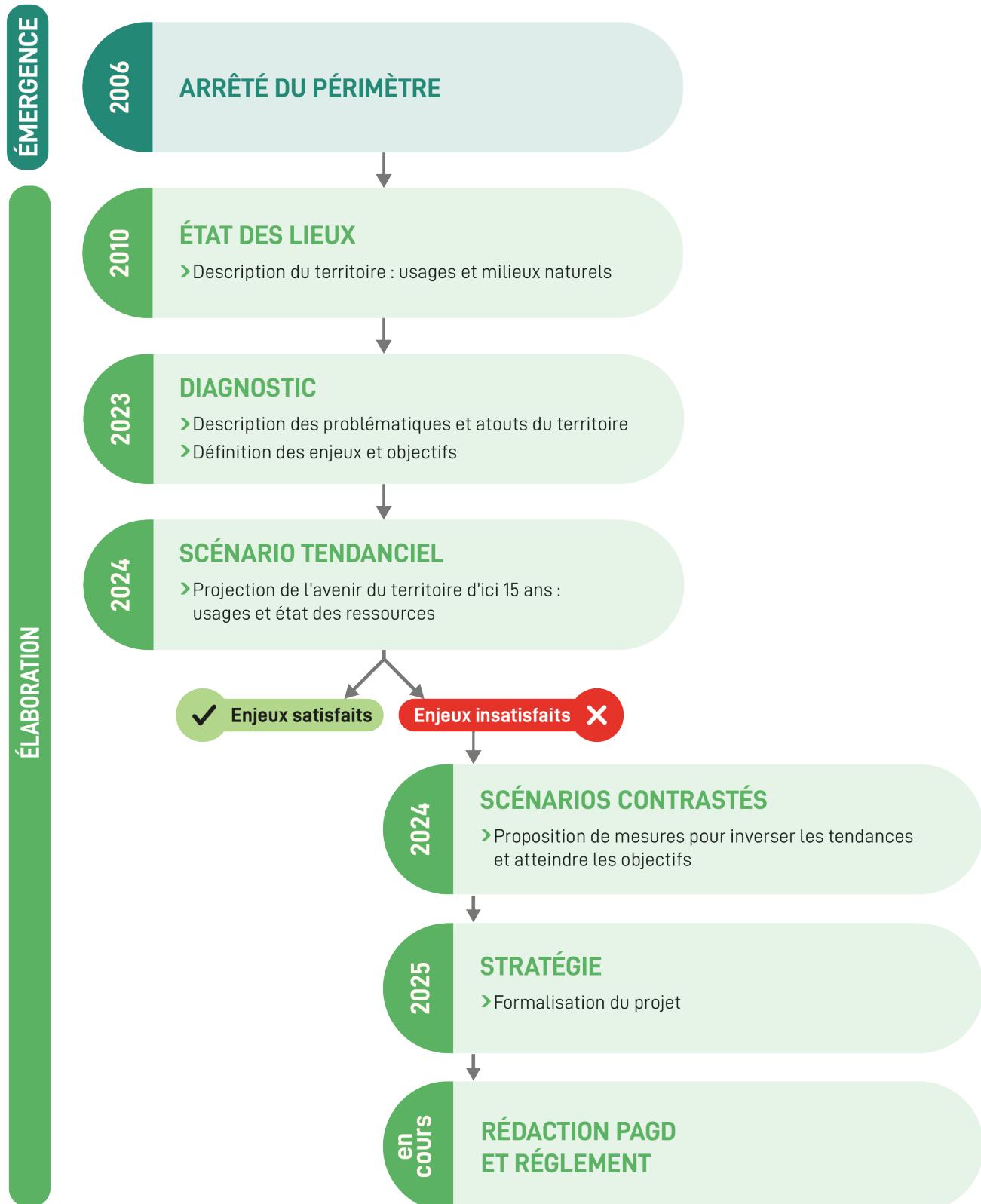
fig.1 - L'organisation du SAGE Moder



L'avancement du SAGE Moder

Le périmètre du SAGE a été arrêté en 2006. Il est aujourd'hui en phase d'élaboration avec la rédaction de deux principaux documents : le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement qui formaliseront le projet et serviront de base pour mettre en œuvre le SAGE. (fig.2)

fig.2 - L'avancement du SAGE Moder



1.2 Les 6 principaux enjeux du SAGE Moder

Le SAGE Moder a été élaboré pour répondre à plusieurs problématiques rencontrées sur le territoire. Ces problématiques ont été formalisées sous la forme de 6 enjeux majeurs auxquels le SAGE devra répondre :

1 Péserver et améliorer la **qualité** des **eaux souterraines**

2 Préserver et améliorer la **qualité** des **eaux de surface**

3 Préserver et améliorer les fonctionnalités des **milieux aquatiques** et des **zones humides**

4 Assurer une **gestion équilibrée** et **durable** de la ressource en eau

5 Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens au risque **inondation**

6 **Sensibiliser** les acteurs du bassin versant

2. La concertation préalable

2.1 Le cadre réglementaire, objectifs et champ de la concertation

La concertation préalable, prévue par l'article L.121-15-1 du Code de l'environnement, constitue une étape clé pour associer les citoyens à l'élaboration du SAGE Moder. Cependant, cette concertation n'est pas systématique. Ses modalités peuvent varier selon les choix du préfet et de la CLE. Deux options sont possibles :

- organiser une concertation sous l'égide d'un garant désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP) ;
- ou organiser une concertation selon des modalités définies librement, tout en respectant les dispositions de l'article L.212-16.

À l'inverse, le préfet et la CLE peuvent décider de ne pas organiser de concertation. Dans ce cas, un droit d'initiative permet au public de demander au préfet la mise en place d'une concertation avec garant.

Conformément à la loi et fidèle aux principes de co-construction, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), structure porteuse du SAGE Moder, a choisi de mener une concertation volontaire. Pendant un mois, les résidents du bassin ont ainsi pu s'informer sur le projet et exprimer leurs suggestions et attentes.

Cette démarche a permis d'explorer un large éventail de thèmes : niveau de connaissance des politiques liées à l'eau, perceptions des orientations du SAGE, enjeux socio-économiques, priorisation des objectifs, compléments possibles aux mesures identifiées dans la Stratégie et le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), ainsi que les modalités d'information et de participation souhaitées pour la suite du processus.

2.2 Les dispositifs d'information et de participation

La concertation s'est déroulée du 15 septembre au 12 octobre sous la forme d'un questionnaire participatif en ligne. Celui-ci a été diffusé via les différents canaux de communication du SDEA, ainsi que par les communes et intercommunalités du bassin versant (site web, réseaux sociaux, affichage, flyers, etc.). Au total, 207 réponses ont été recueillies. La structure du questionnaire et une synthèse des résultats figurent en annexes 2 et 3.

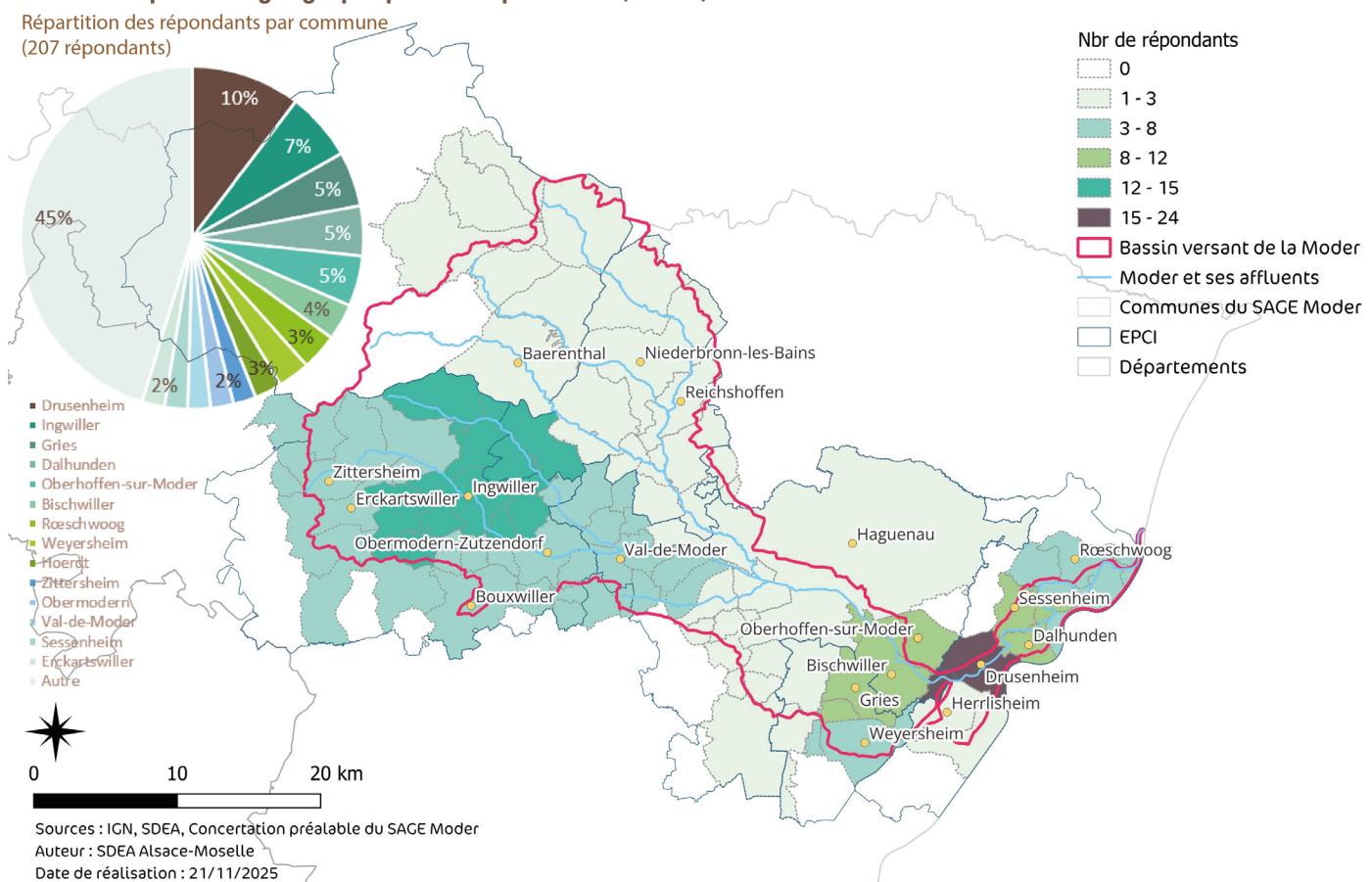
3. La synthèse des contributions recueillies

3.1 Profil, connaissance et perceptions des répondants vis-à-vis de l'eau et de leur territoire

3.1.1 Portrait des répondants et répartition territoriale

Les répondants sont répartis sur l'ensemble du territoire, mais certaines communes se distinguent par une participation plus importante. Ainsi, Drusenheim (10%) et Ingwiller (7%) comptent les taux de réponse les plus élevés, suivies de Gries, Dalhunden et Oberhoffen-sur-Moder (5% chacune), puis de Bischwiller (4%). D'autres communes, telles que Rœschwoog, Zittersheim, Obermodern, Val-de-Moder, Sessenheim et Erckartswiller, comptent chacune 2% des répondants. (Carte 2)

Carte 2 - Répartition géographique des répondants (n=207)



La participation est marquée par une forte représentation des classes d'âge les plus élevées. Les 41-60 ans et les plus de 60 ans totalisent à eux seuls 75% des répondants (respectivement 45% et 30%). Les 26-40 ans représentent 22% des réponses, tandis que les moins de 25 ans restent peu présents (3%). (fig.3 en annexe 4)

Une très large majorité (90%) des participants s'identifient avant tout comme riverains. Les membres d'associations constituent 4% de l'échantillon, majoritairement issus de l'association de pêche (tableau 1 en annexe 4). Les élus représentent 3% des répondants. Les agriculteurs (2%) et les acteurs institutionnels (1%) sont faiblement représentés. Aucun répondant ne s'est identifié comme « industriel », bien que cette catégorie ait été proposée. (fig.4 en annexe 4)

Au total, 27 cours d'eau sont mentionnés par les répondants comme étant situés à proximité de leur domicile, parmi lesquels la Moder et la Zorn apparaissent le plus fréquemment (tableau 2).

3.1.2 Connaissance des politiques de l'eau et de leur bassin versant

Le bassin versant de la Moder se compose de 3 grandes zones homogènes en termes d'occupation des sols : un amont vosgien à dominante **forestière**, une zone médiane majoritairement **agricole**, et un aval caractérisé par un mélange d'espaces **agricoles et urbains**.

Les répondants, qui perçoivent leur territoire comme principalement agricole et forestier plutôt qu'urbain, témoignent ainsi d'une connaissance assez juste des caractéristiques de leur bassin de vie. (fig.5)

Les états des masses d'eau de surface varie selon les 3 secteurs, mais globalement, **aucune** n'est en **bon état écologique**. L'amont est peu concerné par les problématiques quantitatives, mais reste assez touché par les enjeux qualitatifs et par la dégradation des milieux. À l'inverse, les secteurs médian et aval sont fortement affectés par l'ensemble de ces problématiques.

À ce sujet, seulement 17% des répondants considèrent qu'aucune masse d'eau est en bon état écologique, tandis qu'une partie importante d'entre eux estime que plus d'un quart atteint ce niveau. À l'inverse, très peu de participants estiment que l'ensemble des masses d'eau est en bon état écologique. (fig.6) Dans l'ensemble, ces réponses montrent une **connaissance perfectible et hétérogène de l'état réel des masses d'eau**.

La connaissance de la GEMAPI reste limitée : seule 42% des répondants déclare la connaître, la majorité (58%) reconnaît ne pas maîtriser cette notion. (fig.7) S'agissant du **SAGE**, la **méconnaissance est encore plus marquée** : plus de 72% des répondants ne le connaissent pas et n'en ont jamais entendu parler, ce qui met en évidence un besoin important de sensibilisation. (fig.8)

3.2 Des constats qui fédèrent, d'autres qui font débat

3.2.1 Perceptions de l'eau et des usages partagés

Concernant les intérêts associés aux cours d'eau, la majorité des participants y voient avant tout un atout pour le **cadre de vie** (57%). Viennent ensuite les cours d'eau perçus comme une ressource pour l'eau potable ou l'irrigation (23%). Certains soulignent leur dimension récréative (10%), en lien avec la pêche, la baignade ou d'autres activités de plein air. (fig.9) Une minorité évoque d'autres intérêts (9%), tels que la préservation écologique, la biodiversité ou prévenir les risques d'inondation.

Ces résultats témoignent d'un attachement marqué aux cours d'eau, particulièrement chez les 41-60 ans, qui les associent à la qualité du cadre de vie, aux usages quotidiens, mais aussi à leurs rôles écologiques et paysagers. (fig.10 et tableau 3) Cependant, 2 répondants expriment une vision plus distante, considérant le cours d'eau n'ayant aucun intérêt :

« c'est juste un filet d'eau qui ne se remplit qu'en cas de pluie. »

S'agissant des activités pratiquées au bord de l'eau, le **sport nature** (marche, course, vélo, activités nautiques) est de loin le plus fréquent pour toutes les tranches d'âge. Les moments de convivialité sont également cités, tandis que la pêche reste relativement marginale. (fig.11) 27 répondants déclarent ne pratiquer aucune activité au bord de l'eau, mais la plupart d'entre eux attribuent malgré tout un intérêt aux cours d'eau, notamment en lien avec le cadre de vie, la ressource ou leur rôle écologique.

3.2.2 Préoccupations vis-à-vis de l'eau qui se diffèrent

En matière de préoccupations liées à l'eau, la **baisse de biodiversité** (131 réponses), le **manque d'entretien des cours d'eau** et la **dégradation de la qualité de l'eau** arrivent en tête. À l'inverse, l'érosion des sols et les coulées d'eau boueuse inquiètent moins (25 réponses). Une relative indifférence apparaît également concernant la disparition des zones humides ou l'état des berges. (fig.12) Quelques répondants mentionnent d'autres préoccupations, notamment la pollution, les usages de l'eau ou la présence de nuisibles. (tableau 4)

Enfin, l'analyse du lien entre âge et première préoccupation relève que les **inondations** constituent l'enjeu principal pour l'ensemble des tranches d'âges, en particulier chez les 41-60 ans. Le manque d'entretien et la baisse de biodiversité préoccupent davantage les plus de 40 ans, tandis que les plus jeunes y sont moins sensibles. (fig.13) Cette divergence générationnelle ouvre des pistes de réflexion quant aux actions de sensibilisation à mener auprès des jeunes publics, notamment sur les enjeux écologiques des zones humides et des milieux aquatiques.

3.2.3 Incertitude sur la priorisation des enjeux

La priorisation des 6 enjeux identifiés suscite des hésitations, cela se traduit par des classements très serrés d'un enjeu à l'autre. (fig.14) En regroupant les réponses selon les 3 premières choix, 3 enjeux ressortent néanmoins comme les plus importants :

1. **Préserver et améliorer la qualité des eaux souterraines** ;
2. **Préserver et améliorer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides** ;
3. **Préserver et améliorer la qualité des eaux de surface** ;

Inversement, en cumulant les 3 dernières positions attribuées, 3 enjeux apparaissent comme moins prioritaires :

6. **Sensibiliser les acteurs du bassin versant et mettre en place une gouvernance de l'eau** ;
5. **Réduire la vulnérabilité face au risque d'inondation** ;
4. **Assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource**.

Toutefois, cela n'empêche pas l'apparition de débats quant à la hiérarchisation de certains enjeux. Par exemple, pour l'enjeu « préserver et améliorer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides », on observe autant de répondants qui le placent en troisième priorité que de répondants qui le classent en quatrième. Pareillement pour l'enjeu « assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ».

De plus, l'enjeu « réduire la vulnérabilité des personnes et des biens au risque d'inondation » illustre particulièrement ces divergences : il est celui qui recueille le plus grand nombre de votes en première priorité, tout en étant aussi celui pour lequel le nombre de répondants le plaçant en dernière position demeure parmi les plus élevés.

3.2.4 Réduction de consommation d'eau d'ici 2030

Les avis divergent quant à la mise en place d'une répartition plus stricte des usages : le nombre des partisans (54%) dépasse légèrement celui des adversaires (46%). (fig.15)

Concernant les secteurs devant prioritairement réduire leur consommation, l'agriculture est le plus citée (38% des répondants), suivie de l'industrie (31%). Le tourisme (9%), les usages domestiques ou récréatifs comme piscines ou jacuzzis (7% et 2% respectivement) et la vente d'eau en bouteille sont également mentionnés. Il existe également 9% des participants estimant que tous les secteurs doivent fournir un effort, sans exception. (fig.16)

Les répondants expriment globalement une volonté d'ajuster leurs pratiques. Parmi les leviers identifiés, l'information et la sensibilisation (32%), l'accompagnement au changement de pratiques (26%), ainsi que l'encadrement réglementaire (24%) apparaissent comme prioritaires. Les dispositifs financiers, bien qu'évoqués, semblent perçus comme moins essentiels (10%). (fig.17)

3.3 Les visions et propositions pour l'avenir du SAGE Moder

3.3.1 Intégrer des dynamiques locales dans la gouvernance de l'eau

Interrogés sur la prise en compte des enjeux et initiatives locaux dans les décisions de gestion de l'eau, la majorité des personnes (67%) adopte une position neutre. Les autres se répartissent de manière équilibrée entre ceux qui estiment que ces enjeux sont pris en compte et ceux qui pensent le contraire. (fig.18)

Les précisions de leurs réponses sont résumées en tableau 5 et voici quelques extraits :

- **Catégorie 1 – réponses positives**

La plupart des répondants qui portent un regard confiant pensent que les politiques tiennent compte des enjeux locaux grâce à la présence d'acteurs territoriaux dans les instances décisionnelles et voient cette concertation comme un signe de prise en compte des réalités du terrain.

« Les décisions sont concertées avec les acteurs économiques et sociaux, et les représentants locaux participent à leur élaboration. »

« Le simple fait de proposer ce questionnaire montre qu'on s'intéresse à l'avis des habitants. »

Une partie des optimistes reconnaît des efforts, mais juge que la prise en compte des enjeux locaux reste limitée, et les choix politiques sont insuffisamment adaptés aux réalités du territoire.

« Oui, mais c'est encore insuffisant : les décisions impopulaires ne sont pas toujours prises à cause des pressions (agriculteurs, entreprises...). »

« Certains bons sens, comme récupérer les eaux pluviales, sont encore freinés par des réglementations absurdes. »

- **Catégorie 2 – réponses négatives**

Certains sceptiques reprochent un déficit de transparence et de communication, favorisant le sentiment que les décisions se prennent sans les citoyens et que les informations ne circulent pas assez.

« Nous ne sommes pas vraiment informés, nous n'avons pas de connaissance des décisions prises. »

« Les utilisateurs ne sont pas associés à la réflexion, et encore moins aux décisions. »

D'autres partagent un sentiment fort que les décisions politiques privilégiuent les intérêts économiques, notamment pour les secteurs agricole et/ou industriel, et ne protègent pas suffisamment les écosystèmes ni la qualité de l'eau.

« Les enjeux financiers prennent le dessus sur les alertes de la nature. »

« L'ineptie et le non-sens des méga-bassines créées pour le privilège d'un monopole agricole et non pas pour le bien commun d'une agriculture raisonnée et locale. Ce dispositif étant pleinement intégrée dans la gestion de l'eau durable »

« Historiquement, la priorité accordée au développement agricole et industriel sur le bassin versant a entraîné des modifications profondes de la morphologie des cours d'eau, ainsi qu'une altération quantitative et qualitative des masses d'eau, au détriment des écosystèmes aquatiques et rivulaires. Rectifications de chenaux, recalibrages, drainages intensifs et rejets de polluants ont contribué à une dégradation progressive du bon état écologique tel que défini par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et transposé dans le droit français par le Code de l'environnement »

« Tant qu'il y a de l'argent, les pollueurs payent les amendes, et le mal est fait. »

Certaines personnes jugent que les politiques sont passives ou agissent en retard. Ils estiment que les problèmes sont identifiés depuis longtemps mais que les réponses sont insuffisamment adaptées.

« *Les décisions sont toujours faites alors que c'est déjà trop tard et sur des actions à très court terme.* »

« *Les opérations de restauration hydromorphologique — souvent désignées par le terme de « renaturation » — ont débuté tardivement et progressent de manière encore limitée, alors même que les enjeux de sécurisation de la ressource en eau deviennent critiques dans un contexte de changement climatique et de pression accrue sur les usages.* »

Enfin, il existe encore une minorité regrettant que les politiques soient trop globales et pas assez adaptées aux enjeux des petites communes et aux spécificités des micros-échelles.

- **Catégorie 3 – réponses neutres**

Environs 20% des participants ne sait pas répondre par manque d'informations claires, accessibles et régulières : les canaux de communication sont jugés insuffisants. Une minorité exprime une méfiance sur la réelle prise en compte des enjeux locaux sans donner une réponse « non », notamment pour ceux qui voient la dégradation des cours d'eau au quotidien.

« *Je ne sais pas qui travaille avec qui, je ne vois rien bouger.* »

« *La coordination n'est pas encore à la hauteur.* »

« *On nous leurrent parfois sur des projets dits "utilité publique" qui ne le sont pas.* »

« *Je n'ai pas entendu parler des décisions prises en matière de gestion de l'eau autour de chez moi. Je sais que l'eau est très polluée par les pesticides et comme les indicateurs dépassaient les valeurs limites autorisées. Plutôt que de régler le problème à la source, on a augmenté les valeurs limites de telle sorte que les indicateurs soient à nouveau sous le seuil* »

3.3.2 Mettre en place des mesures pour atteindre le bon état des cours d'eau

Les contributions soulignent d'abord une très forte attente de réduction globale des pollutions, qu'elles soient industrielles, domestiques ou issues de l'assainissement, avec la demande d'un nettoyage régulier, d'un meilleur traitement des eaux usées et d'un suivi renforcé de la qualité de l'eau. Le volet agricole ressort comme le premier facteur de préoccupation, avec un appel massif à limiter pesticides, engrains et cultures intensives, réduire les pompages, contrôler les rejets, soutenir la transition agricole et diminuer l'impact mécanique des pratiques.

Après l'agriculture, les participants insistent sur la nécessité de restaurer les milieux naturels : renaturation des cours d'eau, préservation et création de zones humides, continuité écologique, biodiversité et rôle des ripisylves. Une autre thématique forte concerne l'aménagement du territoire, avec la volonté de limiter l'urbanisation, réduire l'artificialisation, replanter massivement et repenser les infrastructures (réseaux séparatifs, suppression de seuils). Beaucoup réclament aussi davantage de sensibilisation, destinée aux élus, riverains, agriculteurs et écoles, ainsi que des actions pédagogiques sur l'eau, les pollutions et les comportements responsables.

Enfin, un besoin majeur de gouvernance, de contrôle et de responsabilités partagées se dégage : faire respecter les règles, renforcer une police de l'eau, entretenir les berges, mieux réguler les usages, renforcer la coopération entre acteurs et développer une stratégie commune pour atteindre un bon état environnemental.

Ces mesures proposées sont détaillées en tableau 6 (annexe 4) et résumées ci-après :

- 1. La préoccupation majeure porte sur la pollution des eaux ;**
- 2. L'agriculture apparaît comme le secteur le plus mentionné ;**
- 3. Une forte attente de gouvernance et de contrôle ;**
- 4. Une volonté de renaturation ;**
- 5. La sensibilisation est perçue comme indispensable ;**
- 6. Le changement climatique fait émerger un enjeu de résilience.**

3.3.3 Impliquer les publics via des modalités adaptés

Actuellement, la plupart des répondants (75%) ne participent pas aux événements ou initiatives locales. (fig.19) Toutefois, une forte majorité d'entre eux exprime un intérêt pour participer à des actions en faveur des milieux aquatiques, même si une partie (45%) conditionne cet engagement aux modalités concrètes proposées. (fig.20)

À travers les mentions des principaux événements auxquels les répondants ont participé (tableau 7), nous observons :

- **une implication concrète et pratique dans la préservation du territoire ;**
- **une structuration du tissu associatif et une mobilisation active des habitants ;**
- **un intérêt croissant pour la qualité écologique des milieux.**

Ces tendances se traduisent par une nette domination des initiatives de nettoyage et d'entretien des milieux naturels (16 mentions), suivi d'une deuxième grande forme d'engagement concerne le bénévolat associatif environnemental (9 mentions), incluant des associations locales comme HERON, AAPPMA ou le Conservatoire des espaces naturels d'Alsace.

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement représentent également une part importante, principalement via des interventions. Il existe également des actions liées à la protection de la biodiversité, tels que suivis d'espèces, surveillance, restauration de zones humides.

D'autres engagements, plus ponctuels mais significatifs, concernent la gestion de l'eau, la plantation et la renaturation, ainsi que quelques participations sportives ou culturelles.

Par ailleurs, les résultats indiquent que les **visites de terrain** et les **sorties nature** sont perçues comme les moyens les plus pertinents pour impliquer et informer la population, suivies par les **ateliers participatifs** et les **bulletins d'information**. De nombreux répondants soulignent également l'intérêt des **réunions publiques**, mobilisation des médias locaux, des évènements conviviaux et des publications sur les réseaux sociaux. À l'inverse, les SMS, les courriels et les vidéos apparaissent comme des formats moins attractifs pour le public. (fig.21)

Plus d'une moitié des participants affirment avoir connu l'existence du questionnaire grâce aux réseaux sociaux, contre seulement 16% via les flyers ou affiches (fig.22) Ce décalage illustre la place croissante des **outils numériques** dans les dispositifs de sensibilisation, en particulier grâce aux publications réalisées par les collectivités territoriales sur leurs applications ou plateformes (Facebook, Citykomi, Panneau Pocket, etc.) (fig.23) Notons qu'il y a également une minorité ayant connu le questionnaire par le bouche-à-oreille, à travers des échanges avec leurs proches, les élus ou les professionnels.

Ces résultats ouvrent des pistes pour les futures actions de communication. Certains répondants suggèrent également divers leviers de sensibilisation susceptibles de renforcer l'implication citoyenne :

- **Éditer et diffuser largement un mensuel** sur les pratiques, les usages, les conseils, les décisions prises les améliorations souhaitées ou réalisées pour sensibiliser sur la durée les usagers aux problèmes liés à l'eau ;
- **Sensibiliser davantage les jeunes** à l'école et favoriser plus de l'éducation sur les usages et les bonnes pratiques liés à l'eau dès les bas âges ;
- **Combiner des formats immersifs avec des relais numériques**, afin de toucher davantage un public diversifié.

3.4 Les différentes interrogations des participants

3.4.1 Gouvernance, réglementation et financement

28 répondants expriment un besoin fort de transparence, tant sur les règles que sur les coûts, le budget et les responsabilités. Leurs questionnements se concentrent sur :

- les **règlementations**, les **sanctions** et leur application ;
- le **budget**, les **recettes**, les **coûts pour les habitants**, avec des inquiétudes concernant une éventuelle hausse d'impôts ou de taxes ;
- les rôles des acteurs du domaine de l'eau : **qui fait quoi ? À qui s'adresser ? Qui décide ?**
- les **possibilités de s'engager**, de participer à la prise de décision et de suivre les orientations du SAGE.

Voici quelques extraits représentatifs :

« Peut-on éviter les taxes, les réglementations et autres restrictions de liberté qui sont contreproductives ? »

« Qui fait appliquer les règles en vigueur ou à venir ? Conciliation de la sécurité et de la qualité de l'eau ? »

« Y'a-t-il un budget prévu pour la Moder et les bras ? Quel est son budget fonctionnement et investissement ? »

« RAS : est-ce que la mise en place du SAGE me fera payer plus d'impôts ? »

3.4.2 Pollution, suivi et entretien des cours d'eau

La qualité de l'eau est une préoccupation majeure (61 mentions). Elle se traduit par les questionnements sur la pollution, son impact sur la santé humaine, ainsi que sur le manque d'entretien des cours d'eau. L'agriculture est fréquemment citée, perçue à la fois comme une source de pression et comme un secteur essentiel à accompagner, ou à contraindre. Les principales interrogations concernent :

- les analyses de l'eau du robinet ;
- les polluants historiques et les démarches de dépollution ;
- le traitement des métaux lourds d'origine industrielle ;
- la limitation ou l'interdiction des produits chimiques, ainsi que la possibilité de gratifier les agriculteurs ayant des pratiques bio ;
- les impacts d'une eau jugée « mauvaise » sur la santé humaine et la biodiversité ;
- la possibilité d'assurer un entretien plus régulier ou participatif des cours d'eau.

Exemples de questions représentatives :

« *Y a-t-il déjà eu des analyses pour déterminer la présence de métaux lourd dans la Moder ? [...] Peut-être y a-t-il encore des résidus dans l'eau qui provoquent des maladies chez les habitants mais qui réduit également la biodiversité. »*

« *À quand la régulation réelle et concrète des polluants ? »*

« *Comment enlever les polluants déjà présents depuis des décennies ? »*

« *L'eau ne devrait-elle pas être gratuite pour la consommation des particuliers ? Elle est payante à cause de la nécessité de traitement pour enlever les pesticides : aux agriculteurs de payer ? »*

« *Peut-on gratifier un peu les agriculteurs qui ont de bonnes pratiques pour la qualité de l'eau et de la biodiversité ? »*

« *Comment réduire l'utilisation des engrains et des pesticides ? »*

« *Pourquoi les cours d'eaux ne sont-ils plus entretenus ? La commission pourrait-elle intégrer un nettoyage du cours d'eau dans les journées citoyennes ? »*

3.4.3 Gestion et adaptation face au changement climatique

La question de la quantité d'eau dans un contexte de changement climatique est également présente (11 mentions). Les interrogations portent notamment sur les mesures à mettre en place en période de sécheresse, concernant :

- la gestion des barrages et la mise en place des stockages d'eau ;
- l'évolution des pratiques de culture intensive ;
- les restrictions d'usage en période estivale, notamment pour l'irrigation du maïs ;
- la possibilité de générer de réelles économies d'eau.

Quelques extraits représentatifs :

« *Pourquoi ne pas mettre un barrage avec un bassin pour éviter les inondations et garder l'eau pour les périodes de sécheresse ? »*

« *Est-il normal de voir des arrosages automatiques dans les champs durant les périodes de pluie ? Pourquoi toujours planter du maïs, si gourmand en eau dans les conditions actuelles ?* »

« *En période estivale, peut-on limiter l'arrosage à avant 10h et après 20h ? Pour les particuliers comme pour les professionnels.* »

« *Il est temps que l'industrie, l'agriculture intensive et les centres de loisirs prennent leur responsabilité dans le changement climatique. Il est anormal de ne pas pouvoir arroser décemment ses légumes ou son jardin alors que des quantités folles d'eau sont gaspillées sur les cultures intensives, en pleine chaleur, en pleine journée. Comment allez-vous faire pour que cela ne coûte pas plus cher aux communes et aux contribuables ?* »

« *Il est urgent que chaque usager gère l'eau avec un immense respect : elle deviendra l'or blanc.* »

Conclusion

Via sa réponse au questionnaire, un.e répondant.e a partagé son point de vue sur les problématiques de qualité et quantité de l'eau, ainsi que sur l'esprit des mesures à prendre. Voici son témoignage :

« L'eau est la vie, il faut que tous soient persuadés dès maintenant qu'il faut l'économiser, que tout le monde prennent leur part, car l'état sanitaire des humains est en jeu. Donc économie et qualité à la consommation sont pour moi essentiels, avec tous les outils et toutes les solutions qu'on pourra trouver pour y remédier rapidement. [...] Les citoyens veulent être informés et non leurrés, c'est le point de départ de la confiance. »

Certes, il/elle n'est pas le/la seul.e à avoir donné ce type de réponse. Mais c'est la douceur et le rationnel dans sa parole qui rejoignent particulièrement l'esprit du SAGE Moder : un outil partagé à l'échelle du bassin versant, qui ne culpabilise aucun secteur, car tout le monde est concerné lorsqu'il s'agit d'assurer une gestion équilibrée et durable de l'eau.

L'élaboration de notre SAGE, sa future mise en œuvre puis sa révision poursuivent un seul objectif : identifier les enjeux spécifiques aux terrains concernés, afin de coconstruire un territoire résilient.

Enfin, la réussite d'un SAGE ne peut que se concrétiser que si l'ensemble des acteurs du bassin versant, quels que soient leurs âges, leurs profils socio-économiques ou politiques, leurs intérêts, leurs usages de l'eau et leurs préoccupations, cultivent une conscience commune et une volonté d'agir.

Préserver la ressource en eau, notre bien commun, demande que chacun prenne part à l'effort, assume sa responsabilité envers la planète et envers nos générations futures.

Comment seront utilisées les contributions et quelle est la suite ?

Les contributions recueillies lors de la concertation préalable ont été présentées à la CLE, qui a validé le présent bilan désormais accessible en ligne. Ces résultats viennent enrichir les réflexions relatives au projet du SAGE Moder qui sera formalisé en deux documents : **le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD)**, document stratégique du SAGE, et **le règlement**, qui fixe les règles encadrant les usages de l'eau.

Une fois le projet de SAGE adopté par la CLE, il fera ensuite l'objet d'une consultation officielle auprès des différentes instances concernées (collectivités, chambres consulaires, comité de bassin, etc.), avant d'être soumis à une **enquête publique**, conformément à la loi. Cette étape permettra au public de consulter la version finalisée du projet et de formuler ses avis. Ceux-ci seront analysés par la CLE, qui pourra procéder, si nécessaire, à des ajustements du projet.

Lorsque la CLE adoptera le SAGE à la majorité des deux tiers, la délibération sera transmise au préfet responsable. Celui-ci prononcera l'approbation par arrêté et la version finale des documents constitutifs du SAGE seront communiqués aux collectivités, aux organismes concernés et mis à disposition du public.

4. Annexe

Annexe 1 – Présentation graphique des thématiques potentielles d'intervention du SAGE Moder



Thématiques et n° référencé	Interventions potentielles	
Énergie et barrages	1 Centrales thermiques	Fixer et appliquer des normes de températures maximales pour l'eau rejetée afin de protéger les rivières.
	2 Barrages	Préserver la vie des rivières en aménageant ou en retirant les barrages et autres obstacles qui bloquent l'eau, les espèces et les sédiments.
Industrie	3 Prélèvements	Réduire les prélèvements dans le milieu naturel en améliorant les procédés, les usages et en favorisant la réutilisation de l'eau pour les activités industrielles.
	4 Éco-conception	Concevoir des produits et des bâtiments sobres en eau, en énergie et générant moins de pollution et de déchets.

Gestion des risques	5 Sécheresses et crues	Prévenir les inondations et les sécheresses en surveillance et en alertant la population.
	12 Changement climatique	Anticiper et réduire les conséquences du changement climatique sur les ressources en eau.
Gouvernance locale de l'eau	7 Réglementation	Les services de l'État sont chargés d'appliquer et de faire respecter la réglementation sur l'eau.
	8 Gestion de l'eau	La Commission Locale de l'Eau (CLE) est un espace de dialogue qui réunit élus, citoyens, industriels, agriculteurs et services de l'État afin de définir une politique de l'eau partagée.
Connaissance et appui aux acteurs	9 Mesurer et comprendre	Améliorer les connaissances sur l'eau pour orienter les décisions et les actions.
	6 Gestion des risques - Sensibilisation	Sensibiliser tous les acteurs de l'eau sur les enjeux liés à l'eau afin de savoir comment protéger la ressource en eau et comment être acteur du SAGE.
	11 Accompagnement	Accompagner les acteurs en leur apportant un appui technique (changement de pratiques agricoles, aménagement du territoire, etc.)
Agriculture	13 Adaptation	Encourager le recours aux cultures locales, bio et de saison, adaptées au climat local et à la disponibilité des ressources en eau.
	15 Préservation des sols	Favoriser l'entretien des sols sans les épuiser : limiter le travail mécanique, les laisser couverts et apporter de la matière organique.
	17 Irrigation	Utiliser des systèmes économes en eau comme la goutte à goutte ou la micro-aspersion.
	14 Diversification	Diversifier les cultures et protéger les espèces cultivées avec des méthodes naturelles.
	19 Numérique	Surveiller l'humidité des sols pour arroser au bon moment en tenant compte des prévisions météorologiques.

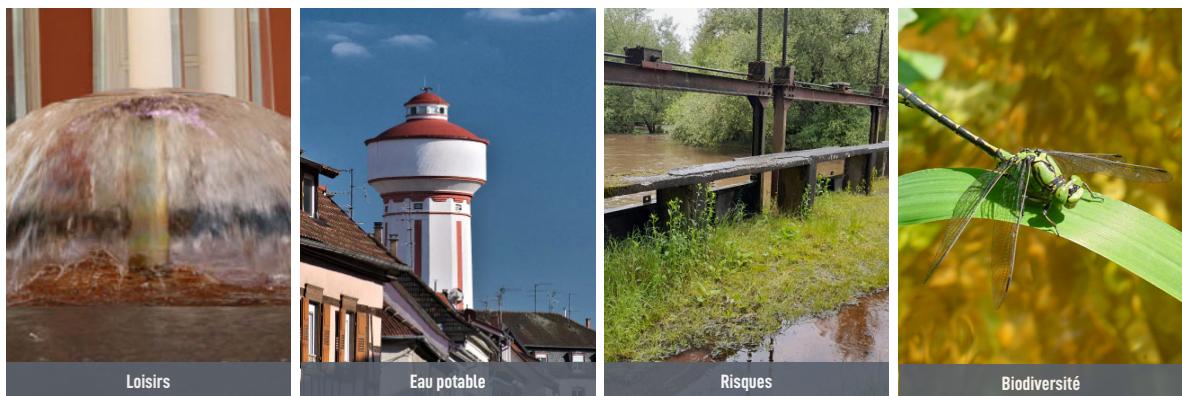
	21	Station d'épuration	Améliorer les performances des systèmes d'assainissement afin de limiter l'impact des rejets sur le milieu récepteur.
	22	REUT	Réutiliser les eaux usées traitées pour des usages non domestiques (exemple : arrosage des espaces verts).
Eau potable et traitement	10	Économie	Mettre en place une tarification progressive de l'eau pour inciter aux changements de pratiques et économiser l'eau.
	20	Alimentation en eau	Acheminer l'eau potable en améliorant le rendement des réseaux et en limitant les fuites.
	23	Gestion de l'eau dans la ville	Déconnecter les réseaux d'eau pluviales et usées pour éviter la saturation des réseaux et les débordements d'eau polluée dans les milieux naturels.
	24	Tourisme	Concilier le tourisme et les activités liées à l'eau comme la pêche ou le kayak avec la protection des ressources en eau.
Aménagement du territoire	27	Crues	Prévenir les risques liés aux inondations en favorisant les solutions fondées sur la nature comme la préservation des zones humides ou la renaturation des cours d'eau.
	25	Aménagement des cours d'eau	Préserver et renaturer les cours d'eau pour restaurer leur fonctionnement naturel.
Biodiversité	16	Infrastructures agro-écologiques	Haies, mares, zones humides.
	18	Forêts	Limiter les coupes excessives, diversités des essences.

Annexe 2 – Structure du questionnaire diffusé

SDEA
l'Eau, votre service public

Bassin versant de la Moder : Prenez la parole sur les enjeux à venir autour de l'eau !

Participez à notre concertation publique



INFORMEZ-VOUS ET SOYEZ ACTEUR DE L'EAU SUR VOTRE TERRITOIRE

Suite à un incident informatique, les réponses enregistrées lors de la première phase de concertation (19 mai – 6 juillet) n'ont malheureusement pas pu être conservées. Afin de garantir que chaque contribution soit bien prise en compte, nous relançons aujourd'hui la concertation dans les mêmes conditions. Si vous aviez déjà répondu, merci de bien vouloir remplir à nouveau le questionnaire.

Habitants, professionnels, industriels, agriculteurs et usagers du bassin versant de la Moder, la Commission Locale de l'Eau et le SDEA vous invitent à répondre à la concertation publique lancée dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) de la Moder.

L'objectif de cette concertation est de partager, avec l'ensemble des parties prenantes et le grand public, les enjeux stratégiques du SAGE et d'affiner ses grandes orientations pour le futur. Au fil de ce questionnaire, vous trouverez des informations sur le SAGE et sur les enjeux de ce projet sur le bassin versant de la Moder.

Cette concertation est l'occasion de créer un espace de dialogue pour recueillir votre point de vue et vos propositions pour enrichir ce projet. **Vos retours sont précieux !**

→ Répondez au questionnaire en ligne du 15 septembre au 12 octobre 2025 en scannant le QR code ou en tapant cette adresse <https://forms.office.com/e/4ufy0Li7vb?origin=lprLink> :



QUESTIONS	RÉPONSES
NB : en vert figurent les questions à réponses libres en bleu figurent les vignettes pédagogiques	
Secteur 1 : « Pour mieux vous connaître »	
Q1. Quel est votre âge ?	Moins de 25 ans Entre 26 et 40 ans Entre 41 et 60 ans Plus de 60 ans
Q2. Je réponds en tant que	Riverain Agriculteur Industriel Élus Membre d'une association Acteur institutionnel (service de l'État)
Q3. Si vous répondez en tant que membre d'une association, précisez sa nature (association sportive type canoë-kayak, chasse, protection de la nature, pêche...)	
Q4. Dans quelle commune résidez-vous ? (Nom et code postal)	
Secteur 2 : « L'eau et votre territoire »	
Q5. Connaissez-vous la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) et ses implications ?	Oui, très bien Oui, un peu Non, pas du tout
Zoom sur la GEMAPI : Depuis le 1er janvier 2018, une nouvelle compétence a été confiée aux communes et à leurs groupements : la compétence GEMAPI. Cette compétence vise à restaurer le fonctionnement naturel des écosystèmes aquatiques grâce à la double approche « milieux aquatiques » et « inondations ». Auparavant, les missions relatives à cette compétence étaient dispersées entre différentes collectivités et n'étaient pas obligatoires. Avec pour conséquences des actions non-coordonnées sur les territoires exposés au risque d'inondation et un manque de lisibilité à l'échelle d'un bassin versant. La compétence GEMAPI permet désormais à une autorité publique unique de prendre en charge ces questions : elle définit une stratégie de gestion, prend en charge les ouvrages correspondants et bénéficie de la possibilité de lever une taxe pour financer ces actions (taxe GEMAPI).	
Q6. Quel est le cours d'eau le plus proche de chez vous ?	
Q7. Quel est le principal intérêt de ce cours d'eau pour vous ?	Cadre de vie Tourisme Ressource (eau potable, irrigation, etc.) Loisir (pêche, baignade, activité sportive) Autre

Q8. Quelles sont vos trois principales préoccupations liées à l'eau que vous observez sur votre territoire ? (3 réponses possible)	Les inondations
	L'érosion des sols et les coulées d'eau boueuse
	La dégradation des berges
	Le manque d'entretien des cours d'eau
	La disparition des zones humides
	Le manque d'eau (assèchement des cours d'eau et eaux souterraines)
	La baisse de la qualité de l'eau
	La baisse de biodiversité (poissons, plantes, insectes...)
	Autre
Q9. À l'heure actuelle, pratiquez-vous une ou plusieurs des activités suivantes sur ou en bord des cours d'eau ? (Pas de limite de réponses)	Pêche
	Activités aquatiques / sports nautiques
	Marche / randonnée / course à pied
	Vélo
	Pique-nique et moments de convivialité
	Je ne pratique pas d'activité sur ou en bord d'un cours d'eau
	Autre

Secteur 3 : « Le SAGE et ses enjeux »

Q10. Avez-vous déjà entendu parler de «Schéma d'Aménagement des Gestion des Eaux de la Moder (SAGE)» avant aujourd'hui ?	Oui
	Non
Q11. Savez-vous ce qu'est un Schéma d'aménagement de la gestion de l'eau (SAGE) ?	Oui
	Non

Zoom sur le SAGE : Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un outil de planification à long terme qui permet de concilier gestion durable de la ressource en eau, développement économique et aménagement du territoire à une échelle locale et hydrographique cohérente, appelée « bassin versant ». En 2023, il existait plus de 200 SAGE, couvrant 54% du territoire français. L'objectif n'est pas de couvrir l'ensemble du territoire, mais de recourir localement à un SAGE lorsque l'état des eaux et les pressions qui pèsent sur les milieux aquatiques le justifient.

Le SAGE est élaboré collectivement par les acteurs de l'eau du territoire regroupés au sein d'une assemblée délibérante : la commission locale de l'eau (CLE).

25 %
AU PLUS

Représentants de l'État :

l'état et ses établissement publics

25 %
AU MOINS

Usagers : les organisations professionnelles (agriculture, industrie), les associations (pêche, nature, riverains...), les propriétaires fonciers



Le périmètre du SAGE Moder a été arrêté le 25 janvier 2006 par les préfets de Moselle et du Bas-Rhin. Il couvre 80 000 hectares et regroupe 11 cantons, 6 intercommunalités et 94 communes réparties sur les départements du Bas-Rhin et de la Moselle (89 bas-rhinoises et 5 mosellanes).

Q12. Comment caractériseriez-vous le territoire du SAGE de la Moder ? (Plusieurs réponses possibles)	Plutôt forestier
	Plutôt agricole
	Plutôt urbain

Le bassin versant de la Moder est marqué par des paysages contrastés. 3 grandes zones sont identifiées : l'Amont ou « Vosges du Nord » (à dominante forestière), la Médiane (dominante agricole) et l'Aval (plaine et bande rhénane à dominante agricole et urbaine). Il est composé de 19 masses d'eau superficielles et de 3 masses d'eau souterraines.

Q13. À votre avis, combien de masses d'eau superficielles sont actuellement en bon état global sur le bassin versant de la Moder ?	Aucune
	Un quart
	La moitié
	Toutes

L'état des lieux et le diagnostic réalisés sur le bassin versant ont permis de mettre en évidence les problématiques du territoire en termes de bon état des rivières, zones humides, nappes souterraines et d'identifier l'origine des pressions. Ces études ont permis par la suite d'identifier 6 enjeux prioritaires.

Q14. Parmi les enjeux ci-dessous, comment les classeriez-vous du moins important au plus important ?	Préserver et améliorer la qualité des eaux souterraines
	Préserver et améliorer la qualité des eaux de surface
	Préserver et améliorer les fonctionnalités des milieux aquatiques et des zones humides

	Assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
	Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens au risque inondation
	Sensibiliser les acteurs du bassin versant et mettre en place une gouvernance de l'eau

Q15. Dans le cadre de la Directive Cadre sur Eau (DCE), le bon état environnemental des cours d'eau doit être atteint d'ici 2027. D'après-vous, que faudrait-il faire afin d'atteindre ce bon état des cours d'eau ?

Q16. D'ici 2030, nous devons utiliser 10 % d'eau en moins. Pensez-vous qu'il faut fixer une limite d'eau pour chaque usage ?	Oui
	Non

Q17. Si non, selon vous quel secteur devrait faire le plus d'efforts ?

	Le secteur agricole
	Le secteur industriel
	Les centrales énergétiques
	Les activités touristiques
	Les usagers
	Autre

Q18. Afin d'atteindre ces objectifs, il existe différents types de mobilisation des acteurs, Classer ces orientations par priorité :

	Sensibiliser et informer
	Accompagner et conseiller des changements de pratiques
	Réglementer, réguler et imposer un nouveau partage de la ressource
	Mettre à disposition des financements incitatifs au changement de pratiques
	Ne rien changer et laisser la société évoluer à son rythme

Q19. Zone d'expression libre (avez-vous des questions sur le SAGE ? sur les enjeux liés à l'eau ?)

Secteur 4 : « Participation et implication »

Q20. Participez-vous à des initiatives locales ou/et des évènements sur le territoire ?	Oui
	Non

Q21. Si oui, lesquelles ?

	Oui, par des actions bénévoles
	Oui, en participant à des réunions ou groupes de travail
	Non, par manque de temps / d'intérêt
	Peut-être, selon les modalités proposées

Q23. Quels moyens vous semblent les plus adaptés pour impliquer et informer la population ? (3 réponses possibles)	Réunions publiques
	Ateliers participatifs
	Médias locaux (journaux, radios)
	SMS / mails
	Visites terrains, sorties natures
	Évènements conviviaux
	Vidéos
	Post sur les réseaux sociaux
	Par des bulletins d'information dans ma boîte aux lettres
Q24. Pensez-vous que les décisions prises en matière de gestion de l'eau, tiennent compte des enjeux et des initiatives locales ?	Autre
	Oui
	Non
	Ne sais pas
Q25. Explicitez votre dernière réponse ?	
Secteur 5 : « Canaux de connaissance »	
Q26. Par quel biais avez-vous eu accès à ce questionnaire ?	En mairie via un flyer ou une affiche
	Via un post sur les réseaux sociaux
	Via le site internet du SDEA
	Via le site internet de la préfecture
Q27. Si via un post sur les réseaux sociaux, quel réseau social et publié par quelle entité ?	

Annexe 3 – Résumé des résultats recueillis

Le présent document analyse les résultats de la concertation préalable menée dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Moder. Cette concertation s'est déroulée du 15 septembre au 12 octobre sous la forme d'un questionnaire participatif en ligne. Il a été diffusé par les différents canaux de communication des collectivités territoriales.

L'ensemble des habitants du bassin versant était invité à répondre au questionnaire, sans obligation. L'objectif était de recueillir leur perception des enjeux liés à l'eau et leur niveau de connaissance du SAGE. Au total, 207 réponses complètes ont été enregistrées.

Profil des répondants

Les réponses sont globalement bien réparties sur le territoire, avec toutefois une participation légèrement plus marquée dans certaines communes. Le profil des participants est majoritairement composé de personnes de plus de 40 ans, tandis que les moins de 25 ans demeurent très peu représentés. La grande majorité des participants se définissent avant tout comme riverains, et les autres profils, notamment les agriculteurs et les institutionnels, n'étant présentes qu'à la marge.

Les principaux résultats

Les habitants ont une perception mitigée de l'état des masses d'eau et connaissent encore peu le SAGE. Ils associent majoritairement les cours d'eau à leur cadre de vie, à leur rôle de ressource et à des usages de loisirs. Malgré une hiérarchisation des enjeux divergente, les répondants accordent une priorité à la qualité de l'eau et aux milieux aquatiques. Les principales préoccupations portent sur la biodiversité, l'entretien des cours d'eau, ainsi que les risques d'inondation. La réduction des consommations d'ici 2030 fait débat, même si une volonté de changement émerge. Enfin, malgré une faible participation actuelle aux initiatives locales, l'envie de s'engager demeure, et les résultats montrent que les formats immersifs, tels que les visites de terrain et les ateliers participatifs, restent les moyens les plus appréciés pour impliquer la population.

Conclusion

En somme, les retours de cette concertation confirment fortement les objectifs existants concernant la qualité de l'eau, la restauration des milieux et la réduction des pollutions. Ils mettent en évidence une connaissance encore limitée du SAGE, mais aussi soulignent la nécessité de renforcer l'information et la sensibilisation, afin de favoriser l'appropriation du SAGE et l'implication durable du public.

Annexe 4 - Présentation graphique des résultats de l'analyse

Carte 2 - Répartition géographique des répondants (n=207)

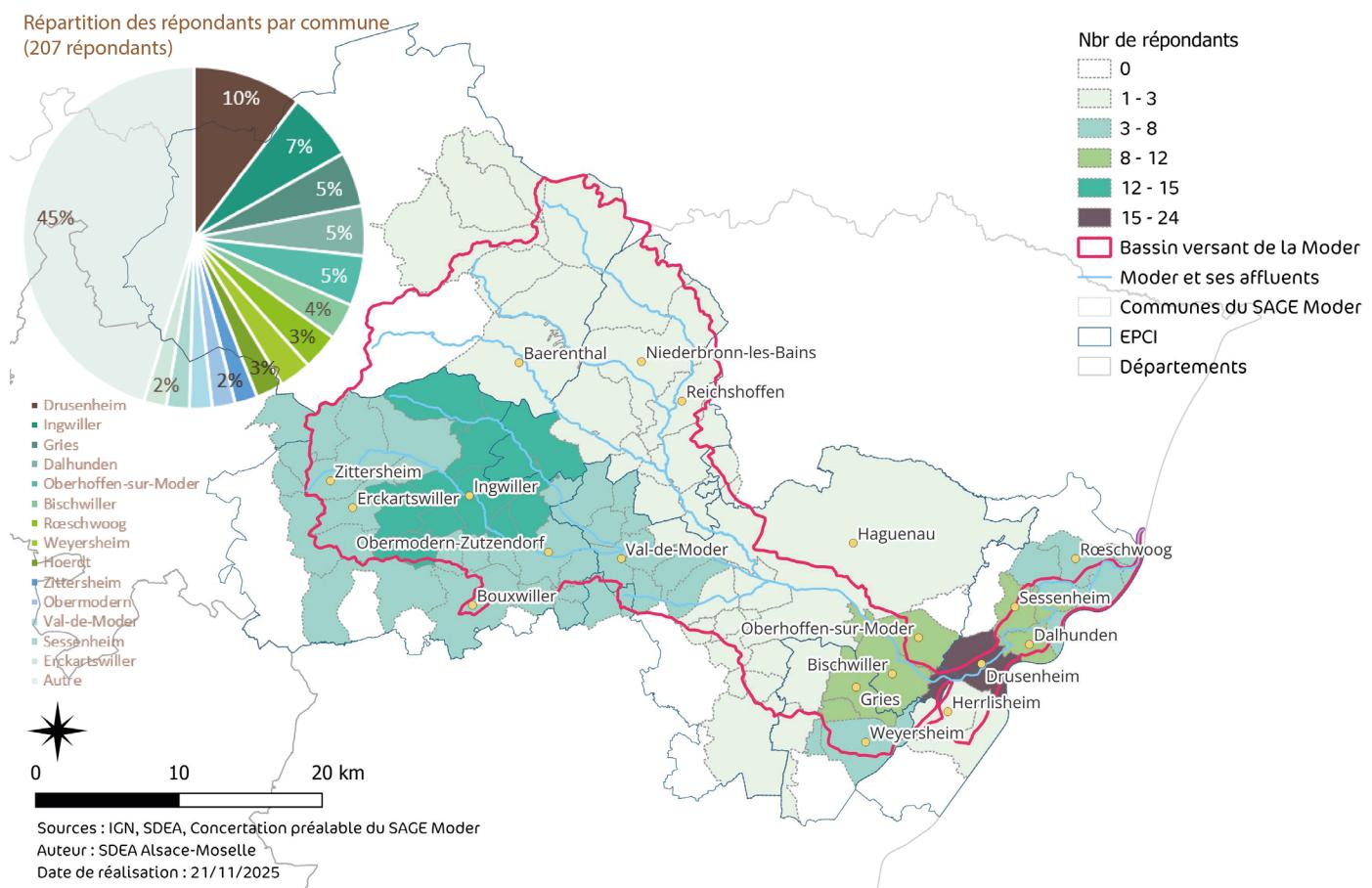


fig. 3 – Répartition des répondants par âge (n=207)

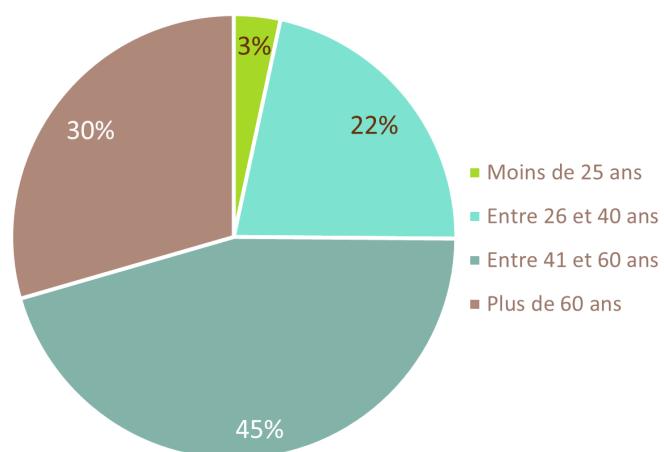


fig. 4 – Répartition des répondants par catégorie (n=207)

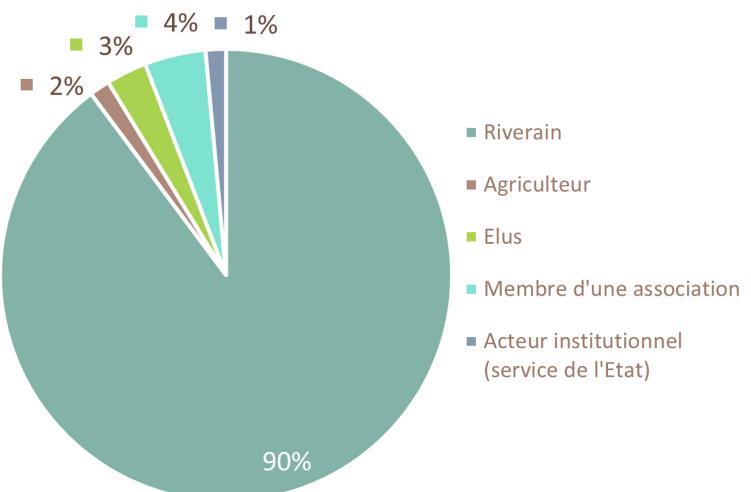


Tableau 1 – Répartition de certains répondants selon leurs associations (n=12)

Nom de l'association	Nbr de réponses
Association de Chasse	1
Association de Pêche	4
Canoë-kayak	1
Association de Protection de la Nature	1
Association de forêt	1
LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)	1
Association de Protection du Ried	1
Association des producteurs de fruits d'Ingwiller et environs	1
Association d'intermédiation scientifique	1
Total	12

Tableau 2 – Répartition des cours d'eau les plus proches des répondants

Nom du cours d'eau	Nbr de réponses	Nom du cours d'eau	Nbr de réponses
La Moder	151	La Landgraben	1
La Zorn	22	Le Meisenthal	1
L'Eberbach	4	La Lauter	1
Le Rothbach	4	Le Toterhein	1
Le Rhin	4	Le Waschgraben	1
Le Meisenbach	3	Le Lauterbach	1
Le Falkensteinerbach	3	Le Fallgraben	1
Le Schwarzbach	3	Le Hengstbaechel	1
La Zinsel du Nord	2	La Scheer	1
Le Mittelbach	2	Le Kleinbach	1
Le Seltzbach	2	Le Landgraben	1
L'Ill	2	Le Jeagerbach	1
Le Wappachgraber	2	La Zoen	1
Le Muehlrhein	2		

fig. 5 – Typologie du territoire selon les répondants (question à choix multiples, n=207)



fig.6 – Perceptions de l'état des masses d'eau (n=207)

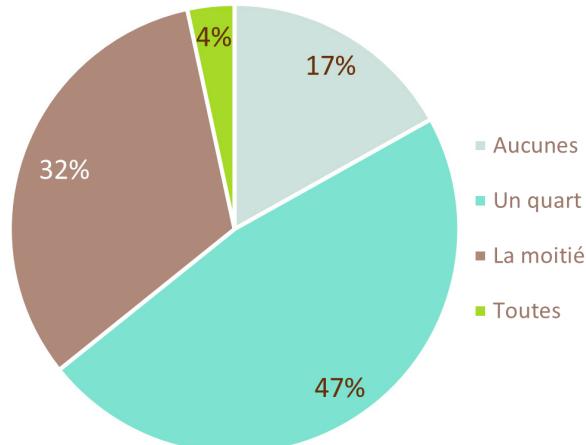


fig. 7 – Répartition des niveaux de connaissance sur la GEMAPI (n=207)

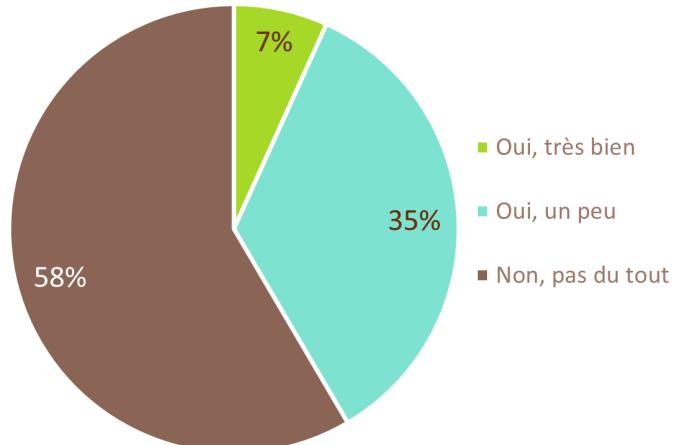


fig. 8 – Répartition des niveaux de connaissance sur le SAGE (n=207)

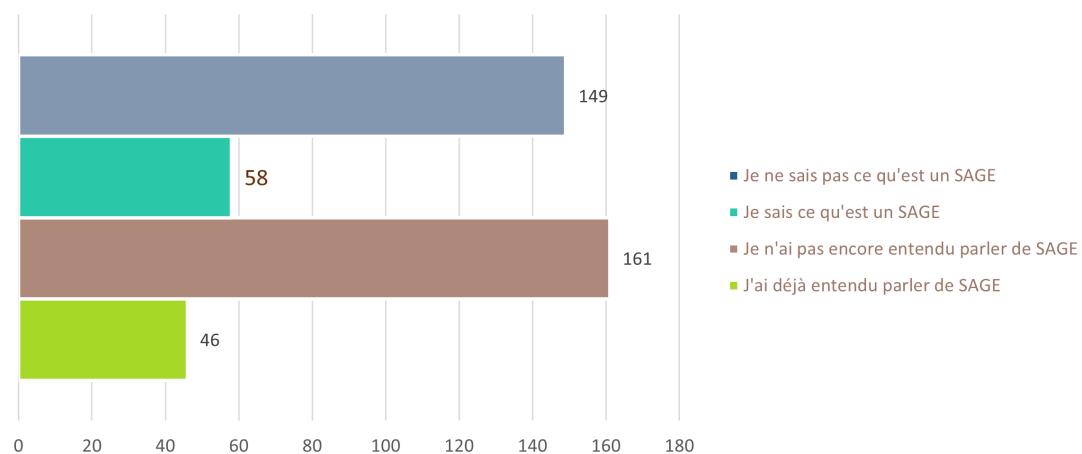


fig.9 – Répartition des principaux intérêts que les répondants associent aux cours d'eau (n=207)

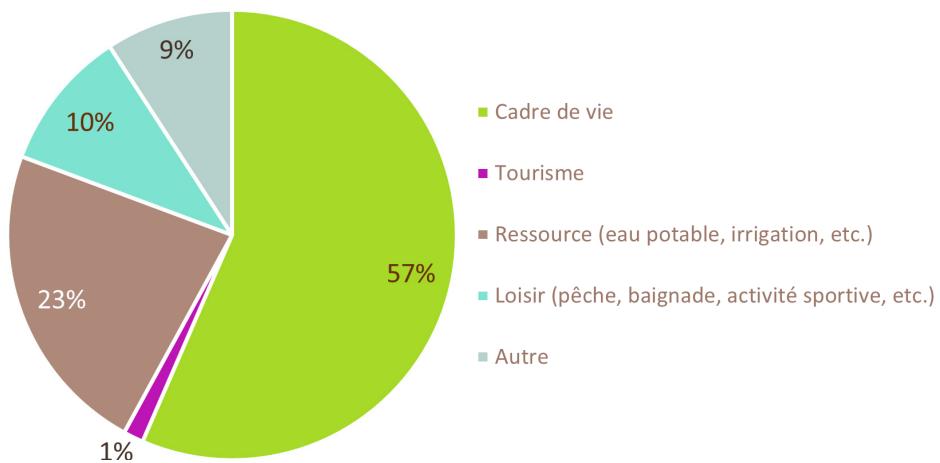


fig. 10 – Relation entre l'âge des répondants et les trois intérêts qu'ils attribuent le plus aux cours d'eau (n=179)

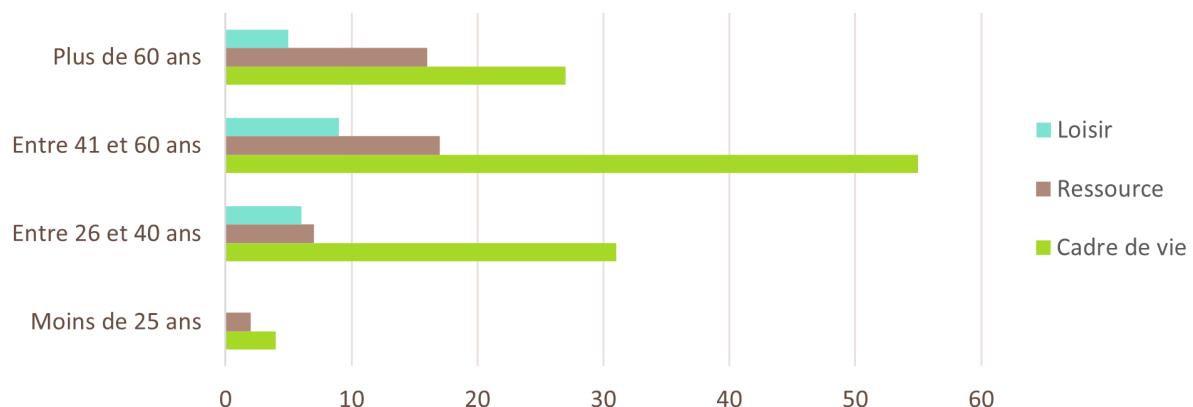


Tableau 3 – Catégorisation des réponses « Autre » concernant les intérêts liés aux cours d'eau

Catégories	Citations
Préservation écologique et biodiversité (7 réponses)	Préservation du milieu aquatique, faune et flore
	Biodiversité
	APB (Arrêté de Protection de Biotope)
	Présence d'espèces protégées (castors)
	Environnement
	Simplement sa nécessité pour l'écosystème (mais pas que pour l'exploiter)
	Un fil de conducteur entre toutes les parties prenantes, permettant au vivant d'y trouver un espace de fertilité
Usages récréatifs et cadre de vie (2 réponses)	Promenade
	Le cours d'eau passe au fond de mon jardin
Risques naturels (1 réponses)	Inondations
Absence d'intérêt perçu (2 réponses)	C'est juste un filet d'eau qui ne se remplit qu'en cas de pluie
	Aucun intérêt

fig. 11 – Répartition des activités pratiquées par les répondants (question à choix multiples, n=207)

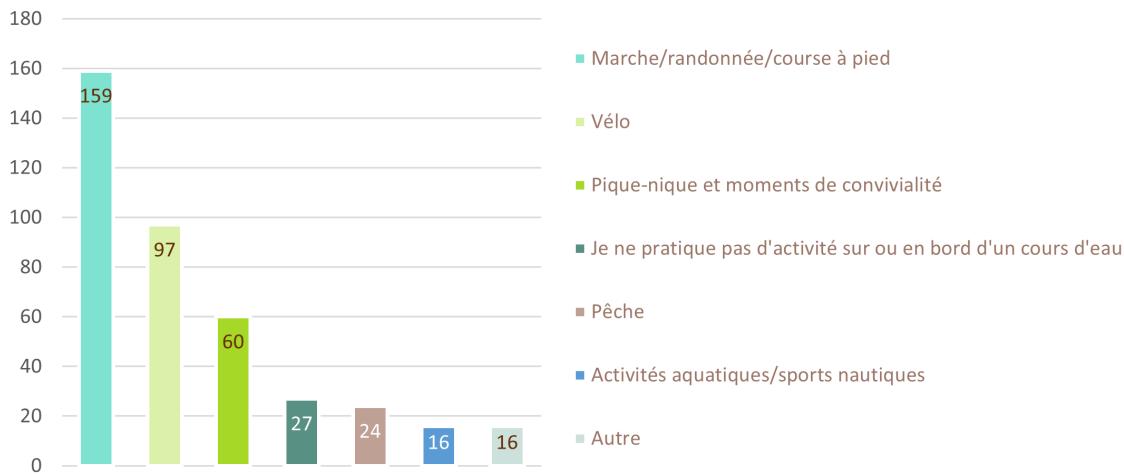


fig. 12 – Principales préoccupations liées à l'eau selon les répondants (question à choix multiples, n=207)

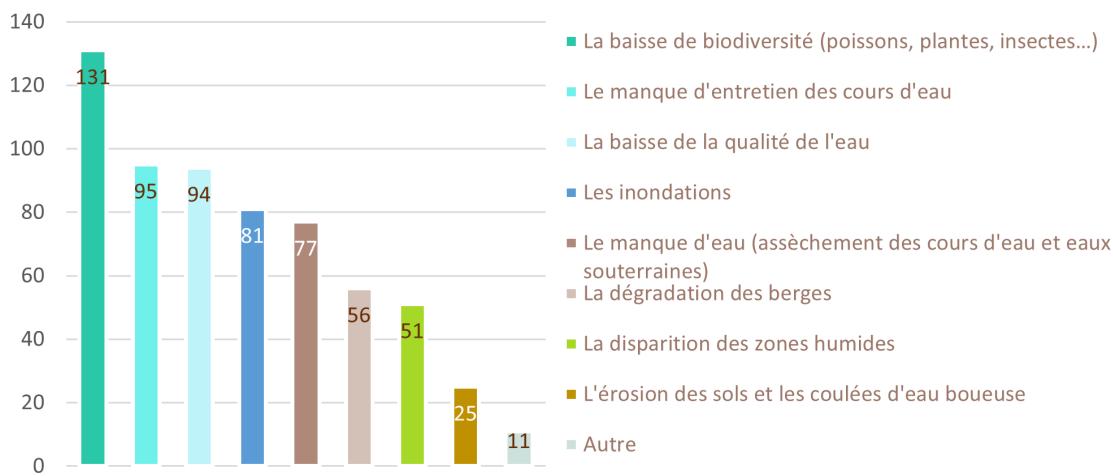


Tableau 4 – Catégorisation des réponses « Autre » concernant les principales préoccupations liées à l'eau

Catégories	Citations
Pollution de l'eau/ Qualité physique (8 réponses)	La pollution d'origine agricole
	La pollution sacs plastiques visibles sur les branches des berges
	Pollution
	Eau trop contaminée pour la boire sereinement
	La présence de boue
	Le réseau potable trop chloré
Accès et usages (2 réponses)	L'accèsibilité du cours d'eau
	Le manque de respect de certains riverains = il faut sensibiliser
Nuisibles (1 réponse)	Prolifération des moustiques

fig.13 – Relation entre l'âge des répondants et leur préoccupation prioritaire liée à l'eau (n=207)

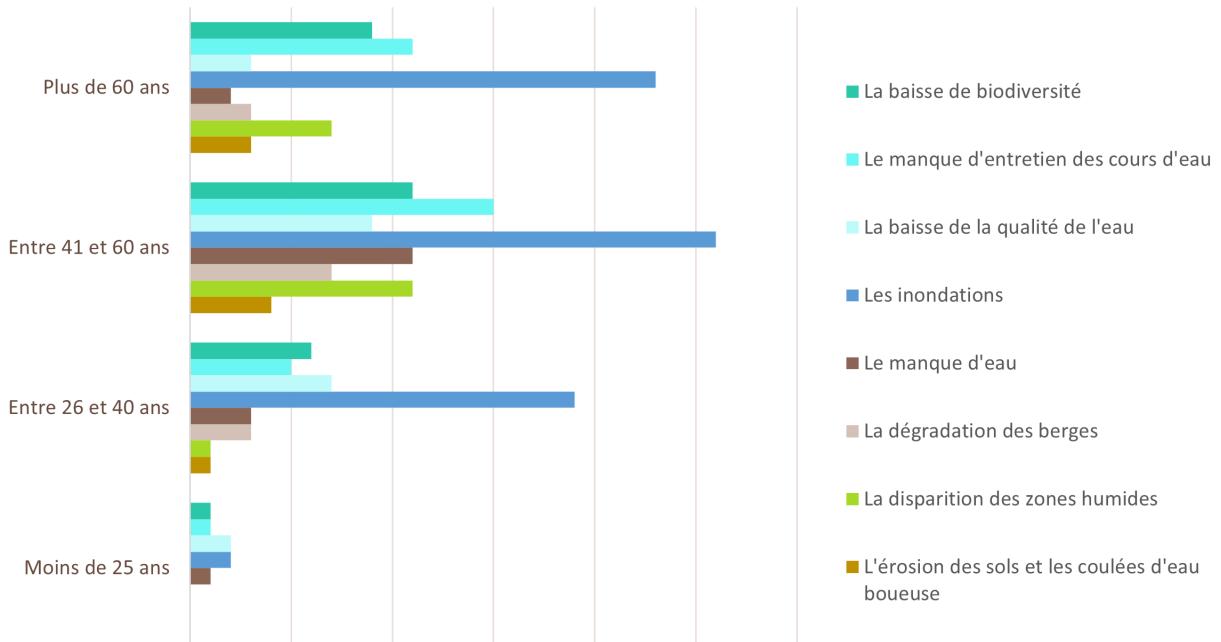


fig.14 – Priorisation des enjeux selon les répondants (n=207)

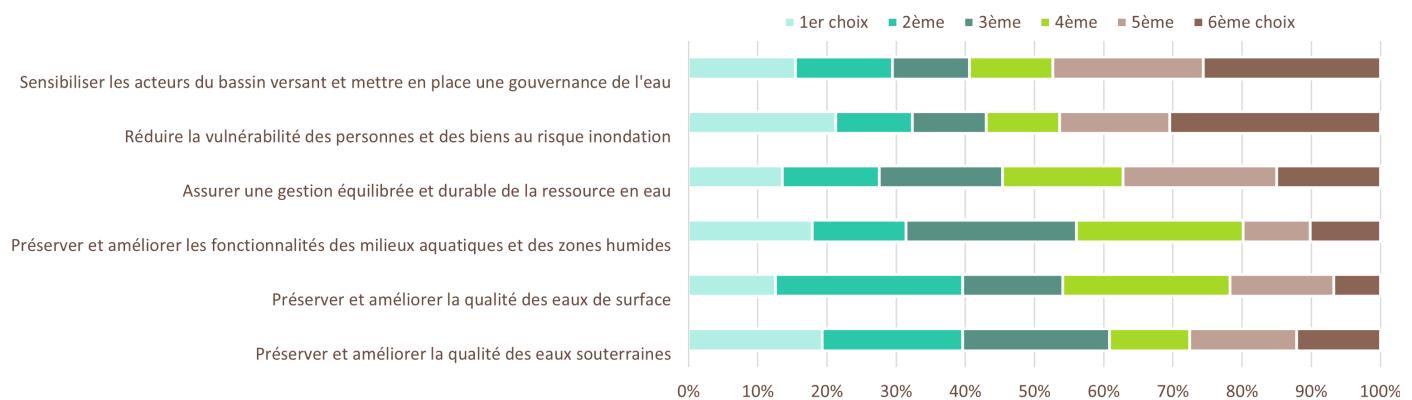


fig.15 – Besoin perçu de fixer une limite d'eau pour chaque usage en vue d'atteindre -10% de consommation d'ici 2030 (n=207)

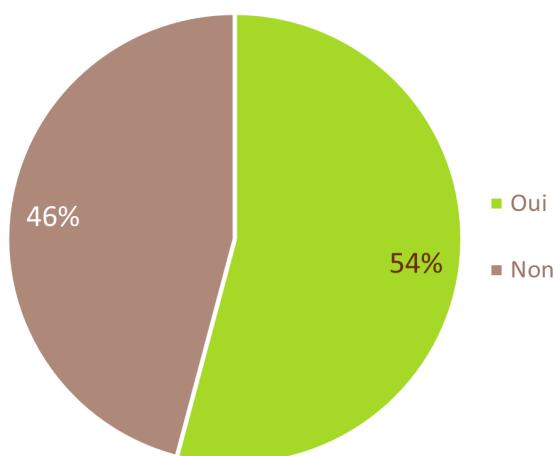


fig.16 – Secteurs prioritaires pour la réduction de la consommation d'eau selon les répondants (n=183)

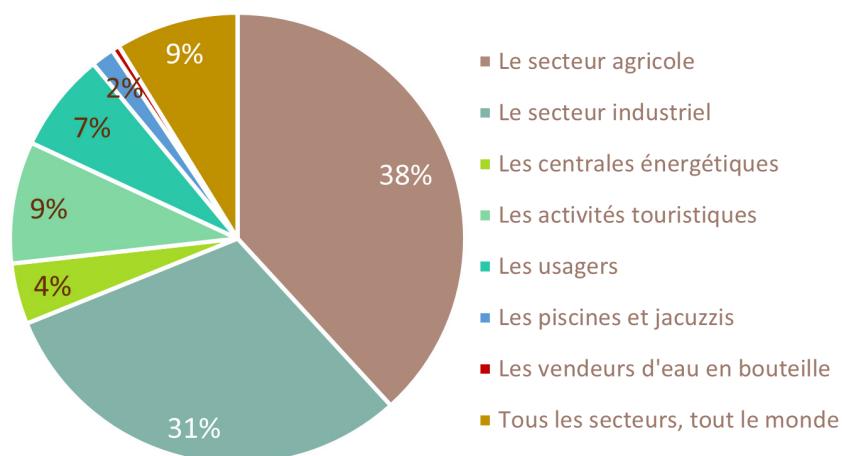


fig.17 – Priorisation des leviers de mobilisation des acteurs en faveur de la réduction de la consommation d'eau (n=207)

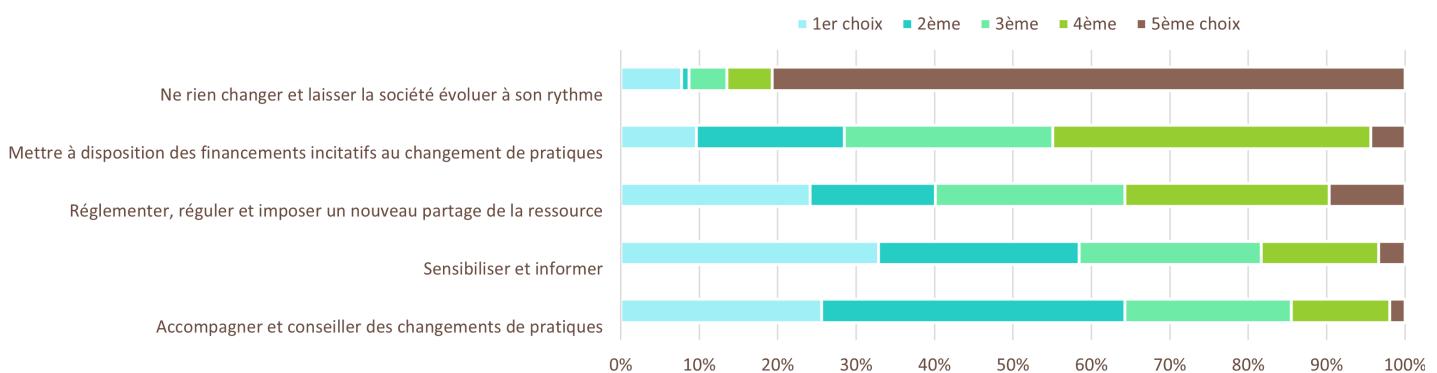


fig.18 – Perception de l'intégration des enjeux et initiatives locaux dans les décisions de gestion de l'eau (n=207)

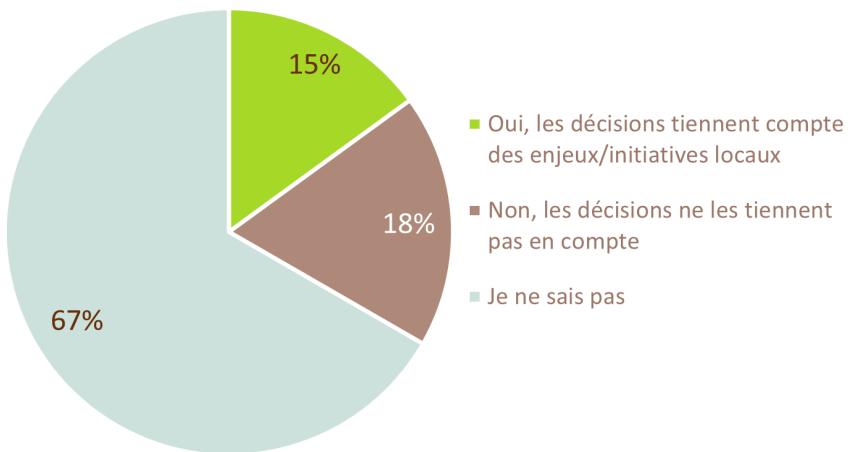


Tableau 5 – Perception de l'intégration des enjeux et initiatives locales dans les décisions de gestion de l'eau

Perception de l'intégration : réponses positives (18 réponses)	
Bien prises en compte (12 réponses)	Insuffisamment prises en compte (6 réponses)
La présence d'élus locaux, d'acteurs du territoire et d'instances comme la CLE/SDEA garantit une prise en compte des spécificités locales.	Certaines décisions manquent de courage politique et évitent les mesures impopulaires.
Les décisions sont concertées avec associations, collectivités, acteurs économiques et sociaux.	Les réglementations contraires ou incohérentes limitent certaines initiatives locales.
Le questionnaire prouve une volonté d'écoute et d'implication des habitants.	Les choix nationaux cadrent mais ne s'adaptent pas assez aux spécificités locales.
La gouvernance locale reste un pilier essentiel pour adapter les mesures.	

Perception de l'intégration : réponses négatives (34 réponses)			
Manque d'information ou de transparence (8 réponses)	Pression économique et priorités non écologiques (10 réponses)	Manque d'action, retard, gestion inefficace (10 réponses)	Défaut de représentativité ou de prise en compte locale (6 réponses)
Les habitants ne sont pas associés ni informés des décisions.	Les enjeux financiers priment sur la protection de la ressource.	Actions tardives, trop ponctuelles ou inefficaces.	Gestion trop centralisée, éloignée des petites communes.
Décisions perçues comme déconnectées du terrain.	Agriculture intensive favorisée, pollutions tolérées, mégabassines dénoncées.	Manque de moyens financiers et humains.	Décisions perçues comme imposées d'en haut.
Les utilisateurs ne participent pas aux réflexions.	Les intérêts privés passent avant l'intérêt général.	Politiques jugées incohérentes (arrosage en pleine journée, réseaux qui fuient, inondations mal gérées).	Mauvaise prise en compte des réalités locales (risques d'inondation, morphologie des cours d'eau).
	Critiques envers l'augmentation de normes, seuils de potabilité ou compensations inadaptées.	Les politiques ne traitent pas les causes, seulement les conséquences.	
Perception de l'intégration : réponses « ne sait pas » (51 réponses)			
Manque d'information ou de connaissance (40 réponses)	Doute (11 réponses)		
Les habitants ne connaissent pas les décisions, les actions menées ou les acteurs impliqués.	Pensent que les initiatives locales peuvent être ignorées au profit d'intérêts macro.		
Manque de communication, rareté des informations accessibles.	Soupçons sur les véritables intérêts défendus		
Les démarches sont jugées opaques ou trop techniques.	Impression que les décisions ne changent pas grand-chose sur le terrain.		
Nouvelles populations ou manque de recul	Observations directes : cours d'eau dégradés, absence de poissons, entretien insuffisant.		
	Perception d'un décalage entre discours et réalité.		

Tableau 6 – Mesures proposées par les répondants pour atteindre le bon état environnemental des cours d'eau

Carégories	Sous-thèmes	Nbr de réponses
Réduction des pollutions et qualité de l'eau (64 réponses)	Réduction générale des pollutions	Réduire les sources de pollution et les déchets dans les cours d'eau
		Réduire les pollutions liées à l'assainissement (eaux usées, rejets, déversoirs) en améliorant l'infiltration et le traitement
		Dépolluer les milieux aquatiques et protéger les rives
		Renforcer la surveillance et le suivi de la qualité de l'eau
		Nettoyer régulièrement les cours d'eau (déchets, boues, dépôts)
	Sanctions et responsabilisation	Sanctionner lourdement les pollueurs
		Renforcer les sanctions et la responsabilisation des pollueurs
Industriels (10 réponses)	Inciter les industriels à réduire leurs rejets	10
Usages domestiques (2 réponses)	Réduire la pollution domestique et déchets ménagers	2
Agriculture (79 réponses)	Réduire fortement l'usage d'engrais et de pesticides, et encadrer strictement les pratiques phytosanitaires	42
	Diminuer la pression agricole et les pratiques intensives (eau, cultures, pompes)	19
	Limiter les impacts physiques de l'agriculture sur les sols et les fossés	5
	Contrôler les rejets agricoles	6
	Aider à la reconversion vers des cultures diversifiées	5
	Restauration écolo-gique liée à l'agriculture	Réaménagement des frayères
		Interdire l'agriculture en lit majeur
Changement climatique (4 réponses)	Mieux s'adapter au changement climatique et restaurer la résilience des cours d'eau	4
Zones humides, biodiversité, renaturation (21 réponses)	Protéger et restaurer les zones humides et ripsylves	7
	Renaturer les cours d'eau et restaurer la continuité écologique	9
	Préserver la biodiversité (faune/flore, castors, boisements)	5

Urbanisation et aménagement (16 réponses)	Réduire l'artificialisation et restaurer un fonctionnement naturel des cours d'eau et de leurs abords	13
	Réseaux séparatifs, réduction déversoirs d'orage	3
Sensibilisation, pédagogie (23 réponses)	Renforcer la sensibilisation et l'information de tous les publics (usagers, agriculteurs, élus, scolaires)	23
Gouvernance, contrôle, entretien et règles (51 réponses)	Assurer un entretien régulier des cours d'eau et de leurs abords (berges)	24
	Renforcer le contrôle, la réglementation et la police de l'eau	15
	Favoriser une gouvernance collective en associant tous les acteurs	5
	Mieux gérer la ressource en eau et réduire les usages superflus	7

fig.15 – 19 – Participation aux initiatives/événements locales/territoriales (n=207)

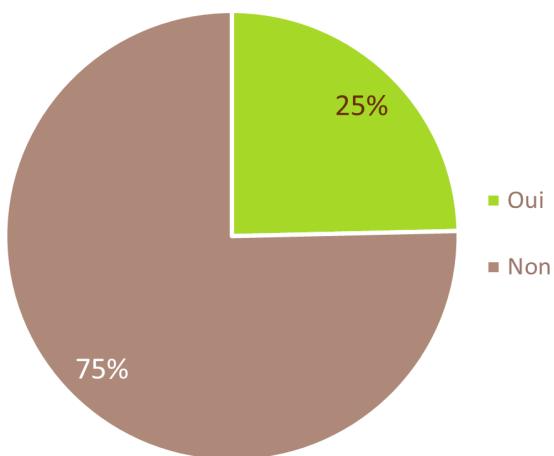


fig. 20 – Intention de s'engager dans des initiatives locales pour préserver les milieux aquatiques (n=207)

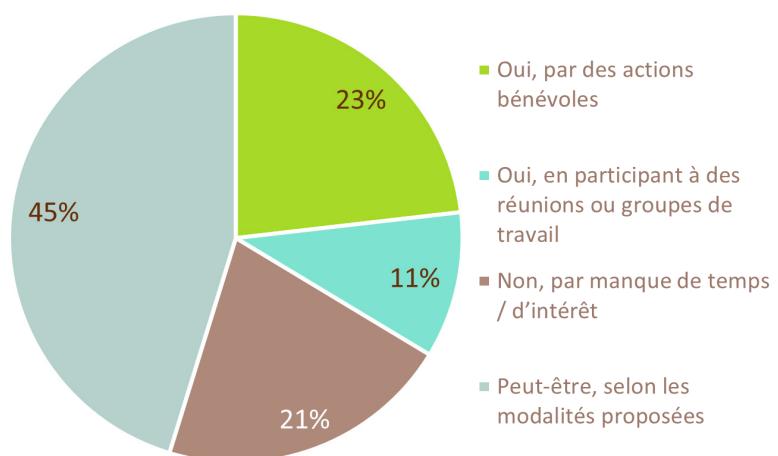


Tableau 7 – Principaux événements auxquels les répondants ont participé (n=43)

Carégories	Sous-thèmes	Nbr de réponses
Nettoyage et entretien des milieux naturels (16 réponses)	Nettoyage de printemps	7
	Ramassages de déchets organisés	4
	Nettoyage des berges de la Moder	2
	Nettoyage de la forêt	2
	Nettoyage de la Moder organisé par H2O	1
Associations environnementales et bénévolat local 9 réponses	Bénévolat dans diverses associations/commune	4
	Chantiers du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace	2
	Membre de l'association HERON (Harmonie Environnementale) de Reichshoffen	1
	Membre de l'association AAPPMA (Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)	1
	Membre de l'association Grabuge	1
Sensibilisation et événements publics (8 réponses)	Sensibilisation professionnelle	1
	Événements culturels et éducation populaire	1
	Réunions publiques consacrées aux bonnes pratiques de protection de la biodiversité	1
	Ciné-débats du PNR Vosges du Nord	1
	Animations/concertation PNR Vosges du Nord	2
	Animations Nature avec le SDEA	1
	Basse Zorn à l'an vert	1
Protection de la biodiversité, suivis et surveillance (4 réponses)	Préservation de l'eau et réduction de sa consommation	2
	Découverte des stations de gestion de l'eau	1
	Aménagement de la rivière	1
Plantation ou agroécologie (3 réponses)	Plantation de haies et d'arbres	3
Pratique quotidienne (3 réponses)	Sport Nature	1
	Ecomobilité et économie d'eau	2

fig. 21 – Perception du moyen le plus adapté pour impliquer et informer la population (n=207)

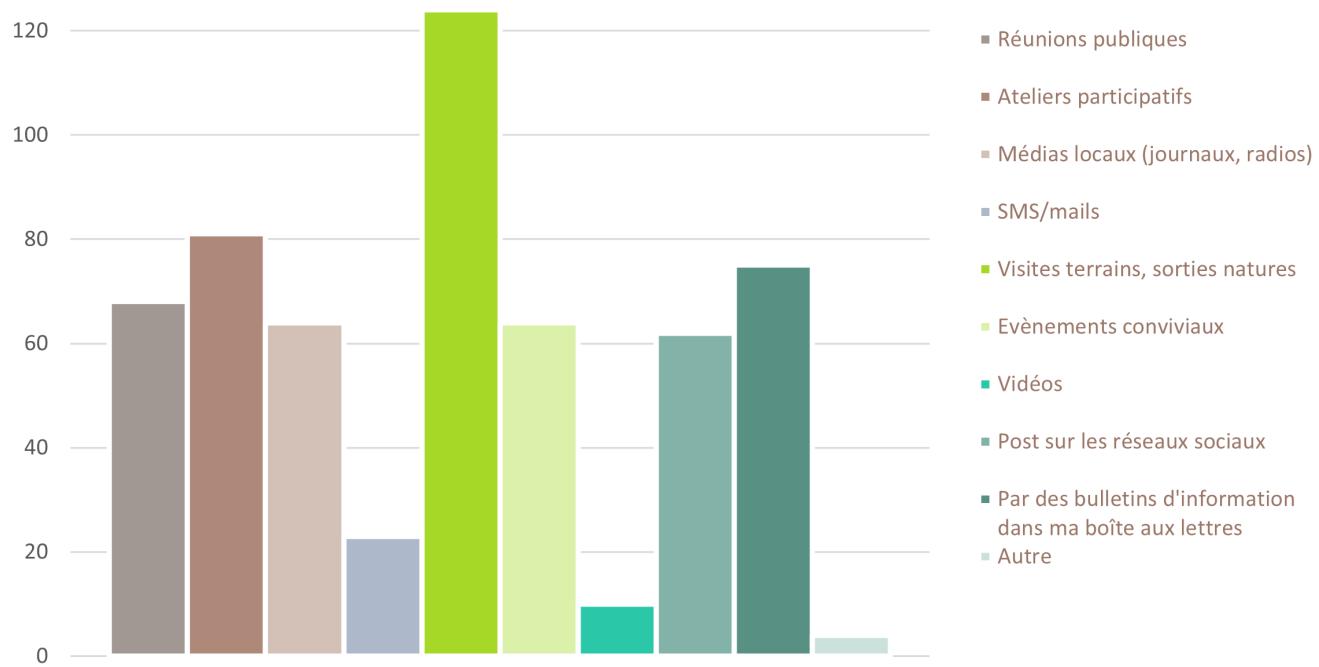


fig. 22 – Répartition des canaux de connaissance du questionnaire parmi les répondants (n=207)

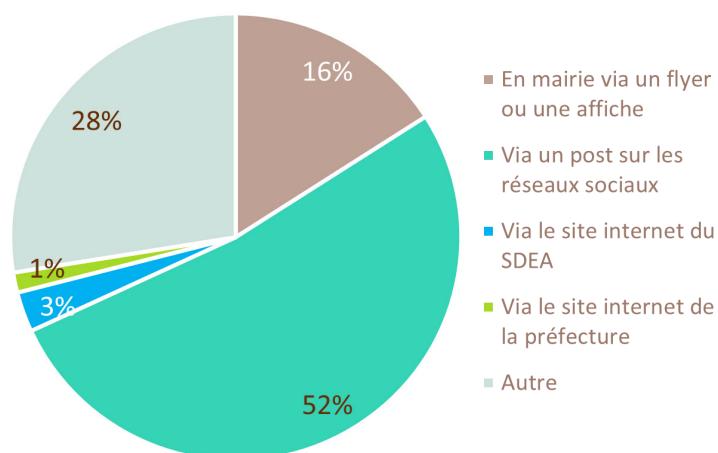
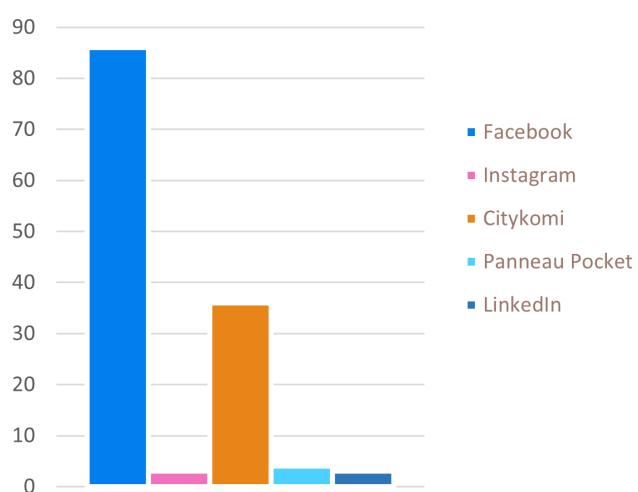


fig. 23 – Canaux de connaissance du questionnaire via les réseaux sociaux (n=132)





Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

